

# la lettre DE VILLERS



Bonne année 2007



## Horaires d'ouverture de la Mairie :

- Du lundi au jeudi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- Vendredi de 9h00 à 16h00
- Samedi de 10h00 à 12h00 (permanence)

Mairie de Villers-sur-Mer  
BP 19 - Avenue du Général de Gaulle  
14 640 - Villers-sur-Mer  
Tél : 02.31.14.65.00 - Fax : 02.31.87.12.25  
Site : [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr)  
e-mail : [mairie@ville-villers-sur-mer.fr](mailto:mairie@ville-villers-sur-mer.fr)

## Jours de réception en Mairie :

Monsieur Vaublin  
Maire  
Mercredi et samedi de 10h à 12h sur rendez-vous

Docteur Durand  
Chargé des Sports, Associations, Sécurité, Jeunesse et Hygiène, Animation  
Samedi matin

Madame Forin  
Chargée de la Restauration scolaire, Emploi, Logement, C.C.A.S. et Espaces Verts  
Vendredi matin

Monsieur Mégie  
Communication, Culture, Tourisme  
Lundi matin

Monsieur Aubin  
Chargé de la Plage, Bâtiments publics, Gestion opérationnelle du personnel  
Mercredi matin

Monsieur Paquet  
Chargé de la Voirie, Travaux et Circulation  
Mardi matin

### Conseillers délégués :

Madame Vincent : Urbanisme  
Madame Becel : Troisième âge  
Monsieur de Rouvray : Promotion de la Ville

## Recensement militaire

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1991, doivent se faire recenser entre les mois de janvier et avril 2007 en mairie.

## Portage de repas à domicile

*L'un des vôtres est malade ?  
Vous avez des difficultés physiques ?  
Vous êtes seul(e) au foyer ?  
Vous êtes actif(ve) et débordé(e) ?  
Vous êtes isolé(e) ?*  
L'A.D.M.R. de Villers-sur-Mer vous propose ses services. Pour tous renseignements et inscriptions, vous pouvez contacter la Mairie annexe ou téléphoner au : 02 31 14 65 13

## Permanences ADMR

- Lundi : 13h30 - 17h00  
- Mardi : 9h00 - 12h00 / 13h30 - 17h00  
- Jeudi : 9h00 - 12h00  
- Vendredi : 9h00 - 12h00  
En cas d'urgence, vous pouvez laisser un message sur la messagerie vocale de l'ADMR : 02 31 81 59 33

## Permanence CPAM

Centre CPAM de Honfleur, le lundi matin de 9h à 12h à la Mairie annexe.

## Permanences de la mission locale Baie de Seine pour les jeunes de 16 à 25 ans.

Elles ont lieu chaque mardi, à la mairie annexe (9h30 - 12h / 13h30 - 17h)  
N° tél. pour prendre rendez-vous : 02.31.89.55.24

## Télé-alarme pour personnes âgées ou vivant seules

L'Association Municipale d'Action Sociale a passé une convention avec Mondial Assistance France qui loue les appareils. Cet équipement permet de déclencher les secours en cas de malaise ou chute. S'adresser à Simon Jean, Trésorier de l'Association, Tél : 02.31.87.14.12.

## La Newsletter de Villers

Grâce à la Newsletter de Villers, vous pouvez désormais recevoir régulièrement dans votre boîte aux lettres électronique toutes les informations sur les animations programmées dans la station (programmes de cinéma, balades nature, festivités enfantines, animarchés, festivals). Il vous suffit de nous envoyer un E-mail à l'adresse suivante : [villers14.tourisme@wanadoo.fr](mailto:villers14.tourisme@wanadoo.fr)

## Secours en mer

Appelez le Centre Régional Opérationnel de Surveillance et de Sauvetage CROSS :  
- du littoral 1616 numéro d'appel unique pour les mobiles\* ;  
- en mer VHF canal 16 pour communiquer avec les sauveteurs ;

\*utilisable, à terre, du littoral métropolitain, selon les conditions de votre abonnement.

## Services Techniques

Chemin du Château - Tél : 02 31 14 65 20

## Civisme

Il est rappelé qu'il appartient à tout propriétaire ou locataire d'élaguer les haies situées en bordure du Domaine public, au droit de sa propriété et ce afin de garantir la libre circulation des piétons et des véhicules. En cas d'incident, leur responsabilité pourra être engagée.

## Amicale du Personnel Communal

Une cave aux jouets aura lieu le 1er novembre 2006 au stade André Salesse de 9h à 18h.

## Déchetterie de «Cœur Côte Fleurie»

- **Horaires d'ouverture :**  
Toute l'année du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h
- **Ramassage des encombrants :**  
Le 1er lundi de chaque mois.
- **Ramassage des déchets verts (herbes, branches...) :**  
Les 2e et 4e lundis de chaque mois.
- **Conteneurs :**
  - place du 11 novembre
  - parking Villers 2000
  - rond point des Tennis
  - Bois Lurette
  - parking Comtesse de Béarn
  - avenue de la Brigade Piron face Vé Maine
  - place Loutrel
  - angle rue des Martrois / avenue des Gabions
  - avenue Jean Moulin

## Collecte des ordures ménagères

● **LUNDI**  
VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, des Muttes, Koechlin, chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, route de Beaumont.  
sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, Chemin du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MARDI**  
RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Convers, Marthe Chenal, des Ammonites, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Sainte-Anne, du 8 Mai, de la Planquette, Route de Beaumont.  
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **MERCREDI**  
VILLE  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **JEUDI**  
RUES CI-APRES : Rue des Bosquets, des Tamaris, du Lt Bagot, Hubert de Carpentier, de la Falaise, des Foulans, Marthe Chenal, rond-point Marie-Louise, Chemin des Ormeaux, Avenue Léonie, Rue du Stade A. Salesse, de la Planquette, Route de Beaumont.  
CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **VENDREDI**  
VILLE  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.

● **SAMEDI - DIMANCHE**  
VILLE - sauf rues ci-après : Rue des Bosquets, des Tamaris, des Foulans, des Muttes, Koechlin, Chemin d'Auberville, Impasse de l'Ancien Lavoir, Poincaré, Rue Convers, des Ammonites, rond-point Marie Louise, Rue Sainte-Anne, du 8 Mai, Forin, Boucicault, chemin de San Carlo, Avenue Clémenceau, Rue de la Rosière, Saint-Ferdinand, du Méridien, Rue et Impasse des Jardins, Rue des Ravenelles, des Roses, des Tennis, Impasse et rond-point du Plein Air, Rue de Wickham, de l'Avenir, Rue et Impasse Loutrel, Rue de la Sauvagine, Avenue de Gabions, Impasse des Cols Verts, des Vanneaux, Rue des Acacias, Avenue Jean Moulin, Rue des Grives, chemin de la Bergerie, rue du Commerce, Impasse des Pluviers.  
Sauf CAMPAGNE : Chemin de Saint-Vaast, du Bois, CD 27, Route de Touques, du Château.





# la lettre DE VILLERS

JANVIER 2007 - N°98

p. 2 à votre service

## *Vie communale*

- p. 4 Voeux du Maire et de la Municipalité
- p. 6 Conseil municipal du 13 octobre 2006
- p. 8 Conseil municipal du 13 octobre 2006
- p. 10 Environnement
- p. 13 Travaux
- p. 15 Maison du Méridien
- p. 16 ZPPAUP
- p. 18 Fête de la coquille
- p. 22 Voeux de la paroisse
- p. 22 Voeux de la gendarmerie
- p. 23 Les Inuits à Villers
- p. 23 Prix de Villers à Clairefontaine
- p. 24 Commémorations des 1er et 11 novembre
- p. 25 Départs à la retraite
- p. 26 Le sport en famille

## *Vie associative*

- p. 28 ASVBB
- p. 28 Raid Nature Longitude 0
- p. 30 AJV
- p. 31 Volley
- p. 32 Villers Accueil
- p. 32 Association des Familles Villersois
- p. 32 Bibliothèque
- p. 33 APV
- p. 33 Anciens combattants
- p. 34 Association paléontologique
  
- p. 35 Office de Tourisme et d'Animation
- p. 36 Fête des crêpes
- p. 36 Fête du chocolat
- p. 36 Halloween
- p. 37 Concerts
- p. 38 Concours d'illuminations
- p. 38 Gwladys Forin
  
- p. 39 État Civil
  
- p. 40 Noël dans les écoles

## La lettre DE VILLERS

Réception : Pour recevoir la Lettre de Villers à son domicile principal hors commune, il suffit de déposer 4 enveloppes timbrées à 1.57€ chacune à l'Office de Tourisme de VILLERS SUR MER

Directeur de la Publication : M. Gérard Vauclin, Maire  
Rédaction : M. Maurice Mégie, Adjoint, André Casna et la collaboration du personnel de l'Office de Tourisme et d'Animation  
Photographies : Maurice Mégie, Gregory Waitt  
Conception graphique - Mise en page : B. Millet - Territoire Communication  
Impression : Escandre-Sorel - Touques

# VOEUX DU MAIRE ET DE LA MUNICIPALITÉ

S'il est un plaisir que le Maire et le Conseil Municipal partagent, c'est bien celui de se retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux à l'ensemble des Villersois. Toujours chaleureuse et empreinte de cordialité, elle est l'occasion de faire un instantané sur la vie de notre petite ville, d'évoquer l'année qui vient de s'écouler et de se projeter dans l'avenir immédiat.

L'année 2006 aura surtout été marquée par les fêtes commémoratives des 150 ans de la station. Quels moments merveilleux et conviviaux nous avons pu partager et quel bonheur de se retrouver ensemble pour vivre cet événement tout à fait exceptionnel !

Chacun gardera en mémoire la qualité et l'originalité des manifestations, nombreuses et variées, et en particulier le train 1900 et ses 6000 passagers, «coup de cœur» des Villersois.

Présente tout au long de l'année, la fête a demandé énormément de travail aux équipes municipales et à l'office du tourisme.

Je l'indiquais à l'occasion des vœux de l'an passé, les études ont été nombreuses et mobilisé beaucoup de nos forces et de notre temps: zone de protection du patrimoine, plan local d'urbanisme, Maison du Méridien, audit de l'église en vue de sa réhabilitation. Ces dossiers importants pour le devenir de Villers ont, entre autres, bien avancé. La lettre de Villers qui vient régulièrement vous tenir informé du suivi des travaux, le fera encore dans les prochaines éditions.

Un autre dossier très lourd et difficile à gérer et, là aussi, d'une extrême importance, concerne la délégation de service public du Casino de Villers et l'autorisation d'exploiter les jeux. Ce dossier complexe à négocier, avec des candidats rompus à ce genre d'exercice, engagera Villers pour 12 ans, à compter du 1er Janvier 2008. Vous en comprendrez facilement toute la valeur et combien il représente pour notre commune. Pour reprendre une formule populaire : «Il ne faut pas se loucher».

Parallèlement, la réalisation prévue dernier trimestre 2007 de deux tennis couverts, attendus par tous les sportifs villersois, est entrée, elle aussi, dans sa phase d'étude.

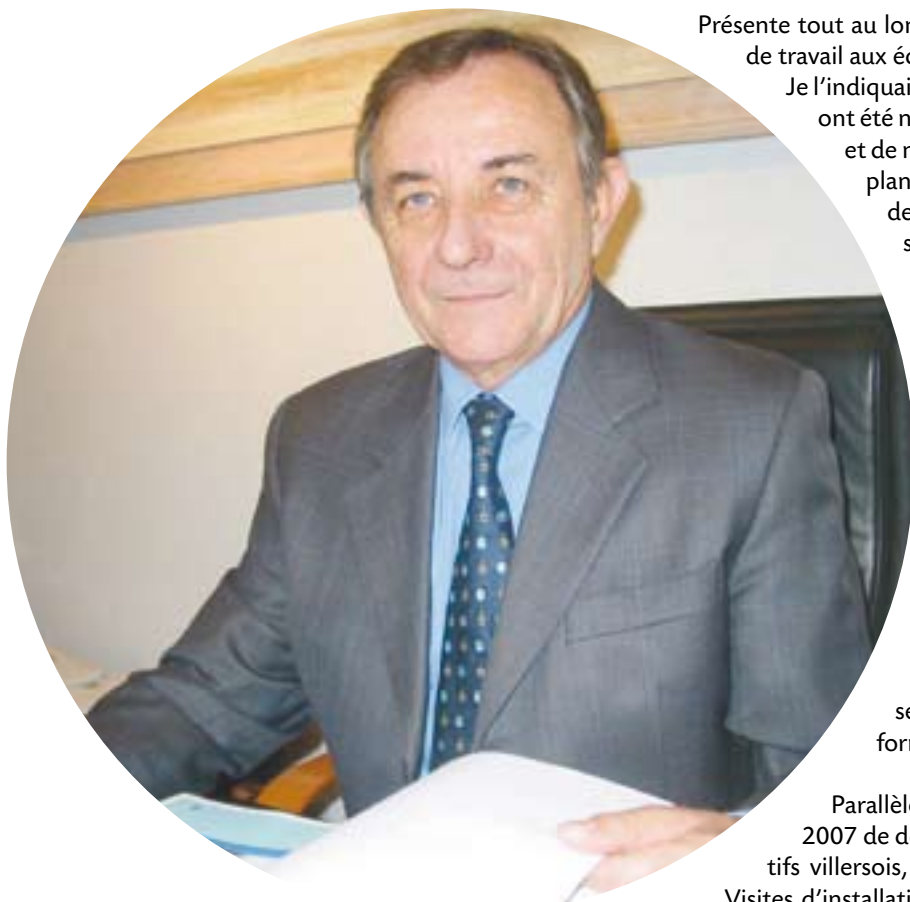
Visites d'installations existantes, réunions avec les responsables du Tennis Club et le maître d'œuvre retenu ont permis de finaliser le projet dont le permis de construire va être déposé dans le courant du premier trimestre, pour une réalisation dernier trimestre.

Le chantier d'importance que constitue l'entrée est de Villers est engagé et la première tranche comprenant l'effacement des réseaux et le renouvellement de l'éclairage public depuis Blonville jusqu'à la station a été réalisée.

Comme chaque année, de nombreux travaux de voirie et d'assainissement ont été effectués. La lettre de Villers en présentera la liste.

- Les réalisations venant conforter notre paysage familial ou nos équipements se sont poursuivies tout au long de l'année :

- Toiture du presbytère, après son ravalement
- Agrandissement et aménagement de la bibliothèque
- Eclairage du terrain d'entraînement de football
- Réfection du chaume du kiosque du jardin public
- Sonorisation pour la sécurité sur les digues





- Dans les écoles, l'informatique a été remplacée et complétée, un photocopieur numérique acheté ainsi que des travaux de peinture et revêtement de sol réalisés. Des équipements nouveaux ont complété l'aménagement de la cantine.

Enfin, et c'est également là une grande joie, les acquisitions foncières permettant la création de la promenade du Montcel, reliant le plan d'eau au chemin du Moulin, ont été finalisées. Nous pourrons, dès cette année, profiter d'une remarquable et fort agréable promenade.

Les difficultés pour trouver des entreprises, avec pour corollaire des appels d'offres infructueux, ont différé à janvier 2007 le début des travaux de la Maison des Associations. Je le regrette profondément, tant cet équipement culturel et associatif est espéré et attendu par les 29 associations villersois.

Cette année 2007, les effacements de réseaux Avenue de la République se poursuivront, faisant disparaître les affreux et dangereux poteaux en béton. La portion de voie entre la station essence et le casino sera dotée d'un éclairage de bien meilleure qualité que celui existant, pour la sécurité des piétons.

Au cours du premier semestre, on aurait dû voir la réalisation du rond-point de l'avenue Jean Moulin et des traitements de surface, depuis Blonville jusqu'à la station essence. Les travaux sont reportés à septembre 2007, le Conseil Général propriétaire de la route ayant dû différer la date d'exécution de sa quote-part. Madame d'ORNANO, Présidente du Conseil Général, dont les compétences ont été grandement élargies sans toujours les financements correspondants, était vraiment désolée de ce contre-temps et nous a fait part de ses regrets de devoir différer de quelques mois les travaux prévus.

Dans quelques mois, la livraison des 33 pavillons OPAC permettra à de nombreuses familles villersois de trouver un logement de qualité, à un prix raisonnable. Les 13 jeunes couples qui se sont portés acquéreurs des parcelles du lotissement communal poursuivent leur construction et auront la joie d'emménager dans le courant de l'année.

Le prix élevé des terrains, dû à leur rareté, ne nous permet pas de donner satisfaction à un plus grand nombre de nos administrés qui attendent, parfois depuis longtemps, un logement décent.

Depuis plusieurs années, la Ville de Villers, puis la Communauté de Communes ont poursuivi un vaste effort de rénovation des réseaux d'assainissement, comme chacun a pu s'en rendre compte en voyant le nombre de trous faits dans nos rues. L'essentiel est réalisé, même s'il y a encore du travail. Un effort très important, qui devra se poursuivre pendant plusieurs années, sera fait sur les travaux de voirie. Il en est de même pour l'éclairage public pour lequel des investissements lourds devront être engagés dès 2007 et dans les années à venir.

Tous nos efforts tendent vers un développement durable, pour maintenir la qualité de vie de nos concitoyens. Largement reprise aujourd'hui, nous avons fait de cette idée le fondement même de toute notre action depuis de nombreuses années. Elle est partagée par l'ensemble du Conseil Municipal que je tiens à remercier, aujourd'hui, pour l'ensemble de ses efforts au service des Villersois.

Mes remerciements iront également à tous ceux qui œuvrent pour Villers et qui permettent de vivre dans un cadre très apprécié : les services municipaux, les écoles, la gendarmerie, les pompiers, les responsables et bénévoles d'associations, Monsieur le Curé, sans oublier l'office du tourisme et d'animation qui nous a tant fait rêver cette année.

Bonheur, santé et prospérité  
à tous les villersois  
Jean-Luc Daudin

# CONSEIL MUNICIPAL DU 13 OCTOBRE 2006

## TARIFS MUNICIPAUX 2007

Le Conseil Municipal après délibération à l'unanimité décide de fixer pour l'année 2007 les tarifs municipaux comme suit (majoration de l'ordre de 1.5 % avec arrondi à la dizaine la plus proche).

MARCHÉ	SAISON (1.6 au 30.9)		HORS SAISON (1.10 au 31.5)	
	Abonnés (1)	Non Abonnés	Abonnés (1)	Non Abonnés
- Place couverte avec table donnant droit à une profondeur maximum de 2 M le mètre linéaire	1.83 €	3.15 €	0.64 €	1.52 €
- Places non couvertes donnant droit à une profondeur maximum de 2 M le mètre linéaire	0.91 €	2,13 €	0.41 €	0,91 €

Seuls peuvent bénéficier des tarifs d'abonnement les commerçants fréquentant le Marché au moins 9 mois par an.

Tarifs manifestations hors marché (fête de la Coquille ; animarchés...) majoration: +50 % tarif non abonné de saison arrondi à l'unité la plus proche, soit : 4.60 €/mètres linéaire.

- Places couvertes avec équipement	Saison	2,13 €	Hors saison	0,81 €
------------------------------------	--------	--------	-------------	--------

Pour faciliter la perception et la rendre opérante, les longueurs ou surfaces occupées seront toujours arrondies à l'unité supérieure. Ces tarifs seront l'objet d'un affichage permanent au bureau du Régisseur situé à l'entrée du marché principal et sur le panneau d'affichage de la Mairie.

CENTRE AÉRÉ	SEMAINE NON BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS	SEMAINE BENEFICIAIRES D'ALLOCATIONS
1 enfant	71 €	47 €
2 enfants	64 €	43 €
3 enfants	59 €	40 €
4 enfants	54 €	37 €

Dans le cadre de l'harmonisation tarifs Centre Aéré, il peut arriver que des paiements soient à effectuer pour les journées seules. Cela correspond à des rompus de début ou de fin de semaine par rapport au début ou de fin de mois.

## CIMETIÈRE

PERIODICITE	Enfant	Pleine Terre		Caveau		
		1.2 P	3 P	1.2 P	3 P	4.6 P
TRENTENAIRE	135 €	286 €	358 €	341 €	425 €	682 €
CINQUANTENAIRE	230 €	485 €	610 €	749 €	903 €	1331 €
PERPETUELLE				1604 €	1998 €	2733 €

## COLUMBARIUM

- Location trentenaire : 642 €
- Location Cinquanteenaire : 762 €
- Perpétuité : 1137 €

## JARDINS D'URNES

- Location trentenaire : 221 €
- Location Cinquanteenaire : 375 €
- Perpétuité : 1024 €

Plage Cabine (emplacement particulier) + surveillance cabines : 40 €

## Stationnement Payant (tarif inchangé)

Secteur Plage : 1 € pour 1 heure 0.5 € pour ½ heure minimum  
Secteur Centre Ville : 0.5 € pour une heure 0.2 € pour 20 minutes

Ravalement de façade (tarif inchangé) : Maximum de 610 €

## Taxes de séjour (tarifs inchangés)

		GITES	
Hôtel des Falaises	768 €	1.	307 €
Hôtel Outre Mer	804 €	2.	154 €
Hôtel le Normand	614 €	3.	384 €
Le Celtic	658 €	4.	77 €
Castellamare	3302 €	5.	230 €
Domaine de Villers	1305 €		
Hôtel Ibis	4378 €		
Hôtel les Frais Ombrages	998 €		
Camping Bellevue	2467 €		

## Taxe de Séjour Forfaitaire - Locations d'appartements

Taxe perçue pour 28 jours maximum et minimum 1 semaine de séjour

- Studios ou 2 pièces avec cuisine intégrée (- de 25 m²) : 7 €
- Deux pièces de + de 25 m² : 12 €
- Trois pièces : 17 €
- Quatre pièces et plus, villas : 23 €

Transport scolaire et location de bus (tarif inchangé)

1 enfant = 23 €

## Garderie

Forfait ½ trimestre, payable d'avance

Matin 15.50 €

Soir 20.70 €

Matin et Soir 31.00 €

## Droits de voirie par m² et par an

1<sup>ère</sup> zone : Rues piétonnes + bord de plage = 36.25 €

2<sup>ème</sup> zone : Centre Ville = 35.20 €

3<sup>ème</sup> zone : hors périmètre centre ville = 19.30 €

4<sup>ème</sup> zone : Structure close aménagée = 66.30 €

Tout dépassement sera facturé 15.50 € par m² en sus et par jour

Enseigne sur support mobile : 77.60 € l'unité (pour tout panneau installé hors de la zone gérée par une convention et/ou en l'absence de convention).

## Spectacles du Stade

15 € par m² utilisables

## Cirques/Marionnettes

10 € par m² utilisables

Manège Digue Est : 2146 € (2114 € pour 2006)

Manège Digue Ouest : 1271 € (1252 € pour 2006)

Jeux plage (Casino-Hamot) : 594 € (585 € pour 2006)

Redevance Camping : 3882 € (3825 € pour 2006)

Etudes surveillées (tarif inchangé) : 1 € par jour

Prime à la naissance : 37 € par enfant

PLAGE	ANNEE 2006	PROPOSITION 2007 Tarifs inchangés
Parasol : 1 jour	6.50 €	6.50 €
2 jours	12.00 €	12.00 €
3 jours	17.00 €	17.00 €
4 jours	22.00 €	22.00 €
5 jours	26.00 €	26.00 €
6 jours	30.00 €	30.00 €
7 jours	34.00 €	34.00 €
8 jours	38.00 €	38.00 €
9 jours	42.00 €	42.00 €
10 jours	46.00 €	46.00 €
11 jours	50.00 €	50.00 €
12 jours	54.00 €	54.00 €
13 jours	58.00 €	58.00 €
14 jours	62.00 €	62.00 €
15 jours	65.00 €	65.00 €
16 jours	68.00 €	68.00 €
17 jours	71.00 €	71.00 €
18 jours	74.00 €	74.00 €
19 jours	76.00 €	76.00 €

20 jours	78.00 €	78.00 €
21 jours	80.00 €	80.00 €
22 jours	82.00 €	82.00 €
23 jours	84.00 €	84.00 €
24 jours	86.00 €	86.00 €
25 jours	88.00 €	88.00 €
26 jours	90.00 €	90.00 €
27 jours	92.00 €	92.00 €
28 jours	94.00 €	94.00 €
29 jours	96.00 €	96.00 €
30 jours	98.00 €	98.00 €
31 jours	100.00 €	100.00 €
Cabines : Journée	9.00 €	9.00 €
Semaine	50.00 €	50.00 €
Quinzaine	90.00 €	90.00 €
Mois	145.00 €	145.00 €
Saison	310.00 €	310.00 €
Transat : Journée	3.00 €	3.00 €
Semaine	14.00 €	14.00 €
Quinzaine	25.00 €	25.00 €
Trois semaines	35.00 €	35.00 €
Mois	43.00 €	43.00 €
Bain de Soleil : Journée	6.00 €	6.00 €
Semaine	28.00 €	28.00 €
Quinzaine	50.00 €	50.00 €
3 semaines	70.00 €	70.00 €
Mois	48.00 €	48.00 €
Bain de soleil : Journée	6.00 €	6.00 €
Semaine	28.00 €	28.00 €
Quinzaine	50.00 €	50.00 €
3 semaines	70.00 €	70.00 €
Mois	85.00 €	85.00 €

#### TARIFS RESTAURANT SCOLAIRE

Les nouveaux tarifs sont donc :

	Extérieurs	Villers sur Mer
Primaires	: 36.50 €	30.00 €
Maternelles	: 34.00 €	25.90 €

Adultes Cantine : 5.20 €/repas

#### TARIFS SALLE DE MUSCULATION/LOISIRS (tarifs inchangés)

Les tarifs à compter du 01/01/2007

	VILLERS	HORS VILLERS
Abonnement à l'année	160 €	240 €
Abonnement 6 mois	98 €	147 €
Abonnement Mois	28 €	42 €

## TAXE DE SEJOUR

Dans le cadre de la gestion de la taxe de séjour, le Conseil Municipal du 6 Juillet 2001 a instauré la taxe de séjour forfaitaire.

Cette dernière a été créée par la loi du 5 Janvier 1988 portant sur l'amélioration de la décentralisation.

Elle s'appuie sur la capacité d'accueil de l'établissement qui sert de base de calcul de la taxe nonobstant le nombre réel de clients.

Compte tenu des possibilités d'accueil, il convient de procéder au calcul des taxes forfaitaires ci-dessous, applicable à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2007

CHAMBRES D'HOTES, route du Château

Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 3 chambres  
 - Période de perception : 60 Jours ; tarif : 0.8 €/jour/personne  
 - Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT  
 $3 \times 2 \text{ pers} \times 60 \text{ jours} \times 0.8 \text{ €/jour/pers} = 288 \text{ €} - 20 \% = 230 \text{ €}$   
 le montant annuel est de 230 €

CHAMBRES D'HOTES, avenue de la Brigade Piron

Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 5 chambres  
 - Période de perception : 60 Jours ; tarif : 0.8 €/jour/personne  
 - Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT  
 $5 \times 2 \text{ pers} \times 60 \text{ jours} \times 0.8 \text{ €/jour/pers} = 480 \text{ €} - 20 \% = 384 \text{ €}$   
 Le montant annuel est de 384 €

CHAMBRES D'HOTES, avenue de la Brigade Piron

Capacité d'accueil théorique de l'hébergement : 2 chambres  
 - Période de perception : 60 Jours ; tarif : 0.8 €/jour/personne  
 - Abattement de 20 % prévu par l'article R 2333/61 du CGCT  
 $2 \times 2 \text{ pers} \times 60 \text{ jours} \times 0.8 \text{ €/jour/pers} = 192 \text{ €} - 20 \% = 154 \text{ €}$   
 Le montant annuel est de 154 €

## ENTREE EST DE VILLE : AVANT PROJET ; DCE ; CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE CONSEIL GENERAL

Dans le cadre de l'aménagement de l'entrée Est de la Commune, la subdivision de l'Equipement de Trouville/Deauville est maître d'œuvre de l'opération.

Ce projet prévoit notamment l'aménagement de l'intersection avec l'Avenue Jean Moulin par la création d'un rond-point ; par la suite, un deuxième sera créé au niveau de la station service.

Ces travaux sont réalisés en collaboration avec le Conseil Général du Calvados, partenaire dans cette amélioration du cadre de vie.

Nous sollicitons le Conseil Général pour obtenir des subventions.

Le projet est consultable en Mairie.

Le montant global (partie communale et départementale) de travaux est estimé à 1.897.541,50 € HT.

## EFFACEMENT DE RESEAUX – 2<sup>E</sup> TRANCHE AVENUE DE LA REPUBLIQUE

Dans le cadre du réaménagement de l'entrée de ville, la deuxième tranche d'effacement de réseaux va être entreprise.

Ces travaux concernent le tronçon entre l'avenue de la République (angle rue Sicard) et la rue de la Rosière.

Le SDEC a établi le dossier relatif à ces effacements d'électricité, d'éclairage et de télécommunications.

- le coût total de cette opération est estimé à 484.858,46 € TTC.
- Le taux d'aide sur le réseau de distribution électrique est de 35 %, sur le réseau d'éclairage de 10 % et 25 % sur le réseau de télécommunication.
- Les participations proviennent du SDEC Energie, d'EDF et de France Télécom.
- La participation communale s'élève donc à 347.268,81 € et se décompose comme suit :  
 - Electricité : 122.490,29 €  
 - Eclairage : 148.017,77 €  
 - Télécommunication : 76.760,75 €

## CLASSEMENT AUX MONUMENTS HISTORIQUES DE L'EGLISE DE VILLERS SUR MER

La Commission Nationale des Monuments Historiques dans sa séance du 25 Septembre dernier a examiné la proposition de classement de l'Eglise de Villers sur Mer.

Cette instance a émis un avis favorable au classement de l'Eglise en totalité y compris la sacristie au titre des monuments historiques.

Cette décision a été motivée en raison de la présence du cycle exceptionnel de verrières de l'atelier Duhamel-Marette.

La Commission Nationale a estimée que cet ensemble méritait à lui seul, le classement parmi les monuments historiques, mais dans un souci de cohérence et de gestion, l'Eglise l'abritant devait également, dans sa totalité, bénéficier d'une telle mesure.

## RAVALEMENT DE FAÇADES

Plusieurs subventions ont été attribuées :

- 610 € pour un immeuble situé 6/8 rue de Boffzen pour un montant des travaux de 9446,47 €
- 610 € pour un immeuble situé 28 rue du Mal Foch pour un montant des travaux de 74675,01 €

# CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DÉCEMBRE 2006

## BUDGET EPIC 2007

Dans le cadre des animations et promotions touristiques 2007, l'EPIC nous a transmis sa proposition de budget pour l'année à venir ainsi que l'arrêté des comptes de l'année.

La participation de la Commune s'élèvera à 488.000 €, somme à laquelle vient s'ajouter la taxe de séjour.

## BIEN SANS MAITRE – RUE DES AMMONITES

Le bien cadastré section AT n°14, rue des Ammonites d'une superficie de 471 m<sup>2</sup> est présumé vacant et sans maître.

En effet, cette succession est vacante depuis plus de 30 ans et les impôts fonciers ne sont plus payés.

Ce bien sans maître cadastré section AT n°14 d'une superficie de 471 m<sup>2</sup> est transféré dans le domaine communal, et ce dans le délai de six mois à partir de la constatation de la vacance

## DESIGNATION D'UN MEMBRE A L'EPIC

Il convient de procéder au remplacement au sein de l'EPIC du représentant de l'APV (Association des Propriétaires de Villers sur Mer). L' Association APV propose la nomination de Mr SAUTELET comme membre titulaire, Madame DEVOS demeurant suppléante. Proposition entérinée par le Conseil Municipal

## MISE EN APPEL D'OFFRES – TENNIS COUVERTS

Dans le cadre de la réalisation des tennis couverts, le maître d'œuvre (cabinet DELACHE/Architecte Mr SCHLLEDY) a été mandaté pour réaliser la maîtrise d'œuvre de cette opération.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été réalisé et l'estimation du projet travaux s'élève à 745.540 € HT  
Les deux courts de tennis couverts permettront une activité sportive toute l'année.

## ACQUISITION DE LA GARE

Dans le cadre de l'acquisition de la Gare et de ses annexes, la SNCF nous demande de délibérer sur la volonté de la Commune d'acquérir ce bien.

Dès l'achèvement des formalités administratives, la SNCF demandera le déclassement du bien à Réseau Ferré de France ainsi qu'à la Préfecture du Calvados.

Une estimation des domaines a eu lieu et l'accord avec la Municipalité est intervenu sur la base de 55.000 € hors taxes se présentant de la façon suivante :

- pour la cession RFF, neuf mille euros (9.000 €) dont deux mille euros (2.000 €) de frais de libération,
- pour la cession SNCF, quarante six mille euros (46.000 €) dont deux mille cinq cents euros (2.500 €) de frais de libération.

La Commune se porterait acquéreur de ce bien et de ses annexes via l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPF).

## CONVENTION EPF COMMUNE DE VILLERS SUR MER

Dans le cadre de la cession de la Gare de Villers-sur-Mer et de ses annexes à la Commune, nous avons sollicité l'Etablissement Public Foncier de Normandie afin de pouvoir se substituer à la Commune pour l'achat à charge pour la Ville de racheter le bien dans un délai de 5 ans.

Un projet d'aménagement est à l'étude sur ce site mais il convient de procéder à son acquisition dans les formes.

Les biens concernés sont les suivants :

- section AN n°13 p et 78 p pour une superficie approximative de 4640 m<sup>2</sup>.

L'estimation des domaines est fixée à 55.000 € hors taxes, somme qui se décompose de la façon suivante :

- pour la cession RFF, neuf mille euros (9.000 €) dont deux mille euros (2.000 €) de frais de libération,
- pour la cession SNCF, quarante six mille euros (46.000 €) dont deux mille cinq cents euros (2.500 €) de frais de libération.

L'accord est intervenu avec le vendeur sur cette base de 55.000 € hors taxes.

## LOCATION PRECAIRE MINI GOLF

Dans le cadre de la gestion du mini golf et compte tenu que le bail arrive à échéance, fin Décembre 2006, il convient de procéder pour la saison 2007 à une location précaire sachant que la Municipalité aura à réfléchir et à décider sur l'orientation future de cette structure.

Pour l'année 2007, il est proposé de réaliser une location précaire du 1er Février 2007 au 31 Décembre 2007.

La convention précaire prévoit un loyer de 7 019 € pour la période allant du 01.02.2007 au 31.12.2007.

## TABLEAU DES EMPLOIS 2006

Comme de coutume le tableau des emplois se doit d'être actualisé pour l'année 2006. Les effectifs de la commune se décomposent comme suit (en ce non compris les saisonniers d'été ; les SNSM ; les dames des toilettes publiques..):

GRADES	POSTES POURVUS
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>	<b>11</b>
Attaché	1
Rédacteur	2
Adjoint administratif de 1ère classe	1
Adjoint administratif de 2ème classe	1
Adjoint administratif	2
Agent administratif qualifié	4
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>	<b>57</b>
Contrôleur de travaux	1
Agent de maîtrise	3
Agent technique en chef	1
Agent technique principal	1
Agent technique qualifié	7
Agent technique	4
Agent technique des services techniques	39
Agent de salubrité	1
<b>FILIERE SPORTIVE</b>	<b>1</b>
Educateur sportif des APS hors classe	1
<b>FILIERE POLICE</b>	<b>2</b>
Brigadier chef principal	1
Agent de police	1



<b>FILIERE SANITAIRE &amp; SOCIALE</b>	<b>3</b>
Agent Territorial Spécialisé Ecole Mat	2
Moniteur - éducateur	1
<b>FILIERE ANIMATION</b>	<b>1</b>
Agent d'animation qualifié	1
<b>CONTRACTUELS</b>	<b>2</b>
Un enseignant d'anglais	1
Un web-master (25/35ème)	1
<b>TOTAL</b>	<b>77</b>

## SUBVENTION EXCEPTIONNELLE

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité octroie la subvention exceptionnelle suivante :

- jeunes sapeurs-pompiers : 800 €

Cette participation doit permettre, avec celles des autres communes, d'acheter des véhicules (camions) ainsi que du matériel scolaire et autres qui seront laissés en Mauritanie.

## OUVERTURES - MODIFICATIONS DE CREDITS

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité autorise les ouvertures-modifications de crédits suivantes :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Chapitre 011 – Charges à caractère général

Cpte 6358 : Autres droits : - 7.300 €

Cpte 637 : Autres impôts : - 5.300 €

- Chapitre 012 – Charges de Personnels

Cpte 6413 : Personnels non titulaires : + 12.600 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Opération 502 : Espace muséographique «Maison du Méridien»

En dépenses : Cpte 23 : + 100.000 €

En recettes : Cpte 16 : + 100.000 €

- Opération 206 : Tennis couvert

En dépenses : Cpte 2313 : - 20.000 €

- Opération 301 : Voirie et réseaux :

En dépenses : Cpte 2315 : + 20.000 €

## PROJET DE PLAN LOCAL D'URBANISME AVIS DE LA COMMUNE DE VILLERS SUR MER

Par délibération en date du 30 Septembre 2006, le Conseil communautaire a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme de Cœur Côte Fleurie.

En application des articles L 123-9 et L 123-18 du Code de l'Urbanisme, ce projet est soumis aux communes qui doivent donner leur avis dans un délai de trois mois ; à défaut, cet avis est réputé favorable.

Le Conseil Municipal, après délibération émet un avis favorable (18 pour dont 3 pouvoirs et une opposition Mme GENAIN) sur le projet du Plan Local d'Urbanisme tel qu'il nous a été transmis sous réserve que soit apportée la modification au Plan Local d'Urbanisme suivante :

- délimitation de la ZNIEFF du Marais et de la zone Nml en prenant en compte l'unité de l'espace naturel du Marais, et l'implantation de la Maison du Méridien.

## RAVALEMENT DE FAÇADES

Plusieurs subventions ont été attribuées :

- 610 € pour un immeuble situé 7 rue Gambetta pour un montant des travaux de 10.049,45 €

- 454,48 € pour un immeuble situé 3 rue du Gal de Gaulle pour un montant des travaux de 4.544,80 €

- 610 € pour un immeuble situé route de Dives «Résidence les Marines» pour un montant des travaux 420.881,23 €





# DOSSIER ENVIRONNEMENT

Maintenir la qualité de vie des Villersois est une priorité de Gérard Vaudin et de son conseil municipal. Voici les principales actions menées pour atteindre ce but.

## L'eau potable et ses ressources

Un Français boit en moyenne 2 litres d'eau par jour. Cette eau doit répondre à des critères de qualité exigeants pour ne pas présenter de risques pour la santé. Pour répondre à ces critères de qualité, la production de l'eau potable est placée sous haute protection. La distribution de l'eau est de la responsabilité du maire. Dans le cas de Villers-sur-Mer, la gestion des réseaux est confiée à une société privée. Un contrôle sanitaire réglementaire relevant de la compétence de l'État est exercé par le service Santé environnement de la DDASS afin de s'assurer du respect de ces exigences de santé publique. Les résultats de ces analyses effectués une fois par mois dans le cadre de ce contrôle sont affichés en mairie au fur et à mesure quant à la teneur en nitrate et au niveau bactériologique.

Pour Villers, les résultats sont les suivants :

Depuis des années, la station souffrait périodiquement dans la distribution de l'eau d'un manque de pression. Pour y remédier, le réseau a été connecté avec celui de distribution de Nord Pays d'Auge. A l'entrée de la déchetterie, la construction d'un réservoir a également amélioré l'alimentation en eau de la commune. Enfin, de nombreux changements de canalisations ont permis d'éliminer des fuites qui provoquaient des pertes conséquentes.

Un dernier sujet de satisfaction est venu avec la suppression des anciennes canalisations en plomb et compteurs, évitant ainsi le saturnisme, pour les remplacer par des compteurs relevables à distance et permettant de déceler les fuites chez les habitants.

## Maîtrise des sols

Depuis plusieurs années, le maire et son conseil municipal ont adopté une politique volontariste pour maîtriser l'urbanisme.

Pour ce faire, la commune a acquis des terrains pour réaliser des équipements structurants, des zones vertes ou de vie. On pense à la Maison des Associations dont les travaux viennent de commencer (ils ont été retardés par des appels d'offres successifs infructueux) et à la Maison du Méridien qui vient d'être présentée à la ministre de l'Écologie et du Développement Durable, Nelly OLIN qui a qualifié le projet de «très intéressant».

L'achat de terrains dans le marais a permis la création d'une vaste zone naturelle à laquelle va s'adjoindre sous peu les terrains de l'ancien camping du Drakkar acquis par le Conservatoire du Littoral.

Deux lotissements communaux ont vu le jour récemment, le Clos des Pommiers avec 17 maisons individuelles et celui des Champs Rabats avec 13 lots pour l'accession à la propriété et 33 en location. Il faut y ajouter la construction d'un petit immeuble de 21 logements pour le personnel saisonnier. Un outil, la ZPPAUP, va être mis en place pour préserver le patrimoine. Un avant-projet a été présenté au public le 4 novembre, puis le 6 janvier.

Une autre acquisition foncière a permis la réalisation d'un cimetière paysager, celui existant n'avait plus aucune place disponible.







## Traitement des eaux usées

Pour améliorer la collecte des eaux usées dans les réseaux publics, il a été exercé un contrôle de mise en conformité des particuliers concernant leur réseau interne d'assainissement après qu'un contrôle de mise en conformité a été effectué sur les réseaux publics de captage des eaux usées.

Chaque fois qu'il s'avère nécessaire, la commune avec le concours de la CDC renouvelle et étend les réseaux pour améliorer la collecte qui est essentielle pour la qualité des eaux de baignade. Aucune eau usée ne doit être dirigée vers la mer, tout doit être amené vers la station de traitement de Touques.

## La protection de la plage

Côté développement durable, la commune a pensé à protéger sa plage rongée par l'érosion de la mer avec le procédé « Ecoplage » mis en œuvre sur une partie de la plage.

Entre la place Mermoz et le CNV, un drain enterré de 300 mètres de long a été installé sous le sable. Ce procédé écologique a la faculté de retenir, lors de chaque marée, le sable soulevé par les vagues. Outre l'avantage d'être invisible, il maintient l'étendue de la plage qui était la sienne avant les travaux. Ce n'est pas spectaculaire, mais l'érosion a été jugulée.

## Eaux de baignade

Le contrôle sanitaire de la qualité des eaux de baignade est exercé en application selon la directive européenne du 8 décembre 1975 et du code de la Santé Publique. L'évaluation est essentiellement basée sur des critères bactériologiques, mais concerne également quelques paramètres physico-chimiques.

Cette évaluation se fait à deux niveaux :

- En cours de saison, les résultats d'analyses effectués par le laboratoire départemental sont adressés à la commune pour affichage en mairie et sur les lieux de baignade. Pour réagir encore plus vite, la CDC effectue d'autres analyses, deux par semaine, qui permettent de signaler dans un laps de temps extrêmement rapide toute pollution bactériologique.

- En fin de saison, une exploitation statistique des résultats d'analyses permet d'établir une appréciation de baignade.

En 2006, les plages Mermoz et de Villers 2000 étaient classées en B, elles le seront encore en 2007.



## Le marais, espace de vie

Le marais de Villers ne compte pas moins de 20 hectares de verdure bordée et entrecoupée d'environ 2,5 km de ruisseaux et fossés humides. Quelques pâtures sont occupées toute l'année par deux bœufs «Highland» et quatre ânes soignés par le service «Environnement». Cette équipe de 10 agents entretient le marais mais aussi 29 autres sites dont 25 de chemins piétonniers et le parc de San Carlo, 2,8 ha de côteaux boisés avec un ruisseau et deux retenues d'eau.

Chaque année, la promenade du Marais et le plan d'eau attirent de plus en plus de promeneurs désireux de profiter du calme et des oiseaux. Dès l'été prochain, la promenade s'agrandira des terrains de l'ancien Drakkar.

Mais d'ores et déjà, avec l'acquisition des terrains qui bordent le ruisseau du Montcel, il est possible de rejoindre les chemins pédestres qui font découvrir la campagne augeronne.



## Qualité de l'air

Le plan régional qualité de l'air en Basse Normandie a été élaboré sous l'égide de la DRIRE en 2000.

La surveillance de la qualité de l'air est assurée par AIRCOM, association régionale regroupant trois collèges, Etat, Collectivités territoriales, associations, industriels et médecins.

## Ramassage et recyclage des ordures ménagères

Les services techniques de la ville avec son service voirie composé de 15 agents assurent la propreté de la ville et de la plage ainsi que la collecte des ordures ménagères. Le service d'hiver est un peu plus restreint, trois jours semaine, que celui de l'été, collecte quotidienne.

Aujourd'hui pour réduire le tonnage de cette collecte et mener le Villersois que vous êtes à un comportement citoyen, il a été mis en place un tri sélectif totalement volontaire. Une décision voulue par Gérard VAUCLIN. Neuf points sont répartis ici et là dans la ville, points qui contribuent à la réussite de cette initiative.

On les trouve place du 11 novembre, rond-point des Tennis et parking Villers 2000. Pour les rendre peu visibles, ils ont été enterrés. Six autres points «tri sélectif» non enterrés sont situés : Bois Lurette, Parking Comtesse de Béarn, Brigade Piron face Vé Maine, Place Loutrel, Angle rues des Martrois et Gabions, et avenue Jean Moulin.

Enfin, pour tous ceux qui ont un besoin urgent d'éliminer des déchets de tonte ou de taille, des gravats et des encombrants, il existe une déchetterie à la sortie de Villers, en haut de la côte de Dives, ouverte aux résidents de la Communauté de Communes, toute l'année, du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## Prévention contre les catastrophes naturelles

La multiplication constatée des différentes catastrophes a amené l'Etat à ce que chaque commune possède un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou PPR.

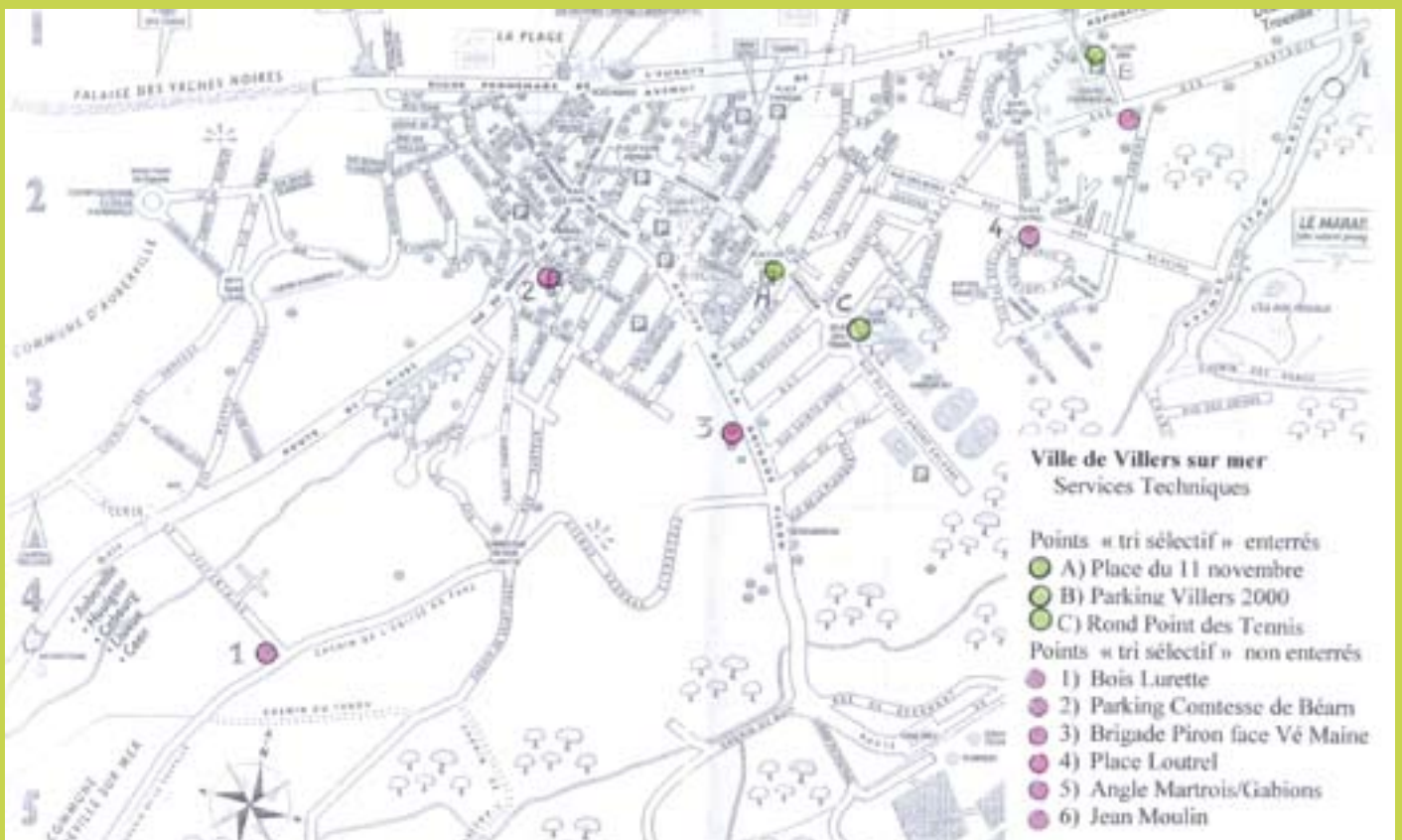
La commune de Villers-sur-Mer peut être confrontée à des risques comme des inondations, des éboulements dans les zones à risque, à un grand froid ou chute de neige... Les élus doivent réagir immédiatement dès les premières alertes.

Le document d'information communal aux risques majeurs (DICRIM) est le plus explicite possible pour dire qui déclenche l'alerte, ce que font les secours et comment doit réagir la population afin de répondre à tout accident ou incident majeur.

Concernant la lutte contre les inondations, la Communauté de Communes a entrepris une étude hydraulique sur le bassin versant du marais de Villers-Blonville. Afin de réguler les débits d'eau en aval, des travaux de renforcement de canalisations, de recalibrages de fossés, de créations de bassins de rétention sont prévus.

## Prévention des risques

Dans le cadre de la prévention des risques, des capsules d'iode ont été mises à disposition des directrices du groupe scolaire en cas d'incident nucléaire et ce selon les recommandations de la Préfecture du Calvados.



# TRAVAUX

## LE GAZ NATUREL EN 2005 À VILLERS-SUR-MER

Nombre de clients à fin 2005 : 1 500

### Consommations et recettes d'acheminement :

Consommations : 33 011 MWh

Recettes d'acheminement : 320 k€

### Canalisations : 29,60 km

- dont moyenne pression : 22,75 km
- dont basse pression : 6,85 km

Nombre de postes de distribution publique : 3

### Nombre de branchement : 148

Il reste 48 m de réseau en fonte grise identifiés qui seront remplacés avant fin 2007.

### Les interventions de sécurité

Nombre total d'appels : 64

Dont appels pour fuite ou odeur de gaz : 26

### Les interruptions suite à incidents

Nombre de clients dont la fourniture a été interrompue : 112

### Diagnostic Qualité Sécurité des installations intérieures

Nombre de diagnostics réalisés sur le territoire de la commune : 21

### La surveillance des réseaux

Les services techniques du distributeur de gaz de France surveillent périodiquement l'étanchéité des réseaux de distribution de gaz de la concession.

Cette surveillance utilise deux techniques : le passage du VSR (Véhicule de Surveillance du Réseau) ou la recherche de fuite à pied lorsque le véhicule ne peut pas accéder à l'ouvrage.

En 2005, 27,1 km ont été vérifiés par VSR sur votre commune et aucune fuite n'a été détectée.

En 2005, il y a eu 3 extensions sur le territoire de votre commune et un investissement de 16 930 €.

Contactez votre interlocuteur privilégié Gaz de France pour tous vos projets d'aménagement.

EDF Gaz de France Distribution Calvados a contribué financièrement au FSL pour un montant de 230 k€.

Nombre de familles aidées sur votre commune en 2005 : 21

Montant moyen d'une aide FSL en 2005 : 198 €

N°Azur : 24h/24 - 7j/7

Accueil particuliers : 0 810 333 433

Dépannage : 0 810 031 000



## Déplacement du monument aux morts

Les travaux pour le déplacement du monument aux morts ont débuté le 11 décembre dans le cadre de la construction de la maison des associations. Le monument sera déplacé sur l'espace vert en face de l'entrée de l'église. Un aménagement des abords est prévu de façon à recevoir le public en toute sécurité. Une stèle à la mémoire des combattants morts sur le territoire de la commune et un mât pour supporter le drapeau national seront installés à proximité du monument.

## Travaux

Les canalisations d'eau vont être changées dans les rues Léonie, de l'Etang, Tamaris, Ammonites, Ancien Lavoisier, Hubert de Carpentier et Marthe Chenal dans le courant 1<sup>er</sup> semestre 2007.



**SITUATION DES POINTS DOUCHES  
SUR LA PLAGE MERMOZ  
POUR L'ÉTÉ 2007**





## Le projet de la Maison du Méridien présenté à la ministre Nelly Olin.



Gérard VAUCLIN accueille Nelly OLIN, ministre, et Nicole AMELINE, ambassadrice.

De gauche à droite, Cyrille SCHOTT, préfet de Région, Yves BOISSEAU, député, Nicole AMELINE, ambassadrice, Nelly OLIN, ministre, Gérard VAUCLIN, maire, et Paul MENTRE, président de la communauté de communes.



Au cours de sa visite sur la Côte Fleurie, Nelly OLIN, ministre de l'Écologie et du Développement durable, a été accueillie en mairie par Gérard VAUCLIN qui lui a présenté le projet de la Maison du Méridien.

Villers-sur-Mer possède un patrimoine environnemental très varié avec les falaises des Vaches noires et ses fossiles, des chemins piétonniers très fréquentés par les promeneurs et un espace naturel, le marais ainsi que d'avoir la particularité d'être la commune traversée par le méridien de Greenwich, à son entrée dans le continent. «*Nous souhaitons réaliser un projet, la Maison du Méridien qui réunit l'ensemble de ce patrimoine, a expliqué le maire. En outre, dans sa partie événementielle, il pourrait y être organisé des journées sur le développement durable et même débattre sur l'environnement.*».

Ce projet a déjà reçu l'aval de la région qui apportera 20 % et de Coeur Côte Fleurie. Le Conseil Général a également été sollicité. Paul MENTRE, président de la Communauté De Communes, a tracé les délais impartis pour la réalisation. «*En 2007 sera lancée une consultation pour des projets architecturaux différents. On espère le début des travaux pour 2008. En 2009, le bâtiment devrait être achevé sur l'emplacement réservé à cet effet en bordure du marais.*».

Nelly OLIN s'est montrée très intéressée par ce projet de mise en valeur de l'environnement.

«*C'est un projet très original, a-t-elle déclaré, qui mérite d'être mis en valeur et d'être créé. Il entre dans le cadre du tourisme durable avec des observatoires pour les oiseaux. Maintenant il reste à trouver des solutions pour le financement de l'Etat.*».

Une prochaine réunion avec le directeur de son cabinet permettra de faire avancer le projet de cette Maison du Méridien qui doit devenir un des facteurs d'activités touristiques de tout le secteur.

## La zone de protection du patrimoine présentée aux Villersois

Désireux de protéger le patrimoine balnéaire existant, suite à la disparition de villas et de parcs au cours des périodes passées, Gérard VAUCLIN avait convié, le 4 novembre, au cinéma du casino, les Villersois pour les entretenir de l'avant-projet de la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP).

«Il est nécessaire d'avoir un règlement applicable pour protéger le patrimoine urbain, souligne le maire. Nous voulons agir dans la plus grande transparence et concertation afin que chacun s'exprime. Cet avant-projet est le fruit d'un groupe de travail qui est sur le terrain depuis trois ans». Après l'inventaire des villas effectué par Mme POPESCU, un classement a été dressé pour les qualifier d'exceptionnelles, de remarquables et d'intéressantes. D'autres sont classées sans intérêt architectural. Les dernières, pour la plupart des immeubles construits à partir de 1970, marquent une rupture avec l'unité architecturale de la ville.

Ce que craignent les propriétaires des bâtiments d'intérêt patrimonial, c'est le coût élevé des ravalements que cette prescription va entraîner. «On ne construit pas au 21<sup>ème</sup> siècle comme on construisait en 1900» dit l'un d'eux. «Il faut préserver la pérennité des bâtiments, note le maire, et beaucoup d'erreurs ont été faites jusqu'à présent: la mérule se développe parce qu'on a utilisé des matériaux inadaptés alors qu'il y avait des solutions pour l'éviter et qui n'étaient pas plus onéreuses»

Pour aider les propriétaires concernés, Gérard VAUCLIN envisage, si cela est possible, d'augmenter la subvention attribuée aux ravalements de façade pour les villas se trouvant dans le périmètre de la ZPPAUP déterminé par l'histoire de la ville.

«En quoi ce règlement est-il négociable ? » soulève un propriétaire. «C'est le but de ces réunions publiques. Chacun peut faire ses remarques pour amender le règlement. Une nouvelle réunion publique est programmée le 6 janvier prochain.» conclut le maire. Le dialogue est engagé et permettra d'avancer dans l'intérêt de tous.



Anne CHEVILLON, Bertrand MONCHECOURT, Gérard VAUCLIN et Catherine VINCENT.

Le public.





A photograph of a half-timbered house with a new roof and a garden. The house features a dark grey slate roof with several dormer windows. The exterior walls are a mix of light-colored stone and dark wood framing. A large brick chimney is visible on the right side. The foreground is filled with lush greenery and colorful flowers, including purple and red blooms. The sky is a clear, bright blue.

*Une toiture neuve et un nouveau ravalement pour le presbytère.*



# Une ambiance belge pour fêter la coquille

La fête de la Coquille pour sa 11<sup>ème</sup> édition a ouvert dans une ambiance belge avec le Showkorps Wik, une fanfare d'Ostende, avant de retrouver, le dimanche matin, les Gilles de Sambreville aux costumes bigarrés, et des groupes aux noms bien agréables, comme les Gens de la Mer, Kat Mataf et Quai des Brumes qui ont distillé des musiques à chanter et à danser dans les rues. Tradition normande oblige, l'association Blaudes et Coëffes a offert des danses du début du XX<sup>e</sup> siècle, les artistes étaient costumés de blouses de toile bleue brodées de fil blanc aux manches et au col, les dames étaient coiffées de hautes coiffes de dentelle parmi les plus belles de France pour ouvrir le défilé qui parcourait les rues de la ville à 10h. Tous étaient accompagnés des membres des 12 confréries qui célébraient les produits du terroir belge et français.

La coquille était présente sur de nombreux étals. Le samedi, on la trouvait à 5€ le kg ou à 20€ les 5kg. Un prix intéressant qui a fait que le stock était épuisé à midi.

Côté papilles encore, de nombreuses dégustations suivies de démonstrations avec Jean-Claude DOUET et Joël MESLIN des Toques normandes qui ont fait connaître une des reines de la côte normande. Pour d'autres, c'était le plaisir de découvrir des produits belges, une quinzaine de bières de nos voisins et des spécialités comme la matouffé et le touilletodi sans oublier les frites et les moules.

Dès le samedi, la fréquentation a été excellente, bénéficiant d'une température clémente, ce qui laissait présager pour le dimanche la foule des grands jours.



*De gauche à droite : Philippe Augier, maire de Deauville, Yves Boisseau, député, Ambroise Dupont, sénateur et Gérard Vauclin, maire de Villers-sur-Mer*



# Invitée : la Belgique



*La fanfare Showkorps Wik d'Ostende.*



*Les Gilles de Sambreville.*





## Coquilles et gastronomie





# Confréries



# Folklore



Une amie vient de m'offrir «Tisseurs de paix», un livre de Patrice van Eersel. Magnifique! Il nous parle d'hommes et de femmes, incroyants ou croyants, de tous les continents, qui inlassablement cherchent des chemins d'écoute et de dialogue dans le respect et l'attention à la part de vérité que seul l'autre, différent, peut nous apporter. Ce qu'ils tissent n'est pas monocore mais chatoie des mille couleurs de nos diversités.

A la lumière de ces exemples d'humanité, je formule ce vœu: soyons nous aussi de ceux-là, des tisseurs de paix, là où nous sommes, dans nos responsabilités et nos engagements familiaux, civiques, associatifs. Notre monde, trop souvent déchiré, n'est pas irréparable! Bon courage et Bonne Année à tous !

## Les vœux du Lieutenant Bouyssou commandant la communauté de brigades de Villers-sur-mer

Villersois, Villersois,

C'est avec grand plaisir que je vous écris en cette période de fêtes pour vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé et de prospérité pour cette nouvelle année 2007.

Après cinq mois parmi vous, j'ai pu constater que la ville est très agréable à vivre et que ses habitants sont chaleureux.

Sur le plan de la sécurité routière, à l'heure où je rédige cette lettre, je dois vous dire ma grande satisfaction de constater que les Villersois sont globalement de très bons conducteurs. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> août 2006 date de mon arrivée, aucun accident grave de la circulation n'a été constaté sur la localité. Aucun blessé, aucun tué à déplorer. Je vous encourage bien sûr à poursuivre dans ce sens.

Certes tout n'est pas parfait, il faut en permanence sensibiliser les conducteurs sur leur comportement routier : «respectez l'autre comme vous aimeriez qu'il le soit avec vous». Restez attentifs, vigilants, sur la route quelques secondes d'inattention peuvent être fatales. Rappelez-vous en permanence les règles de bonne conduite et au volant, bannissez l'alcool et autres produits néfastes afin de toujours rester lucide.

Le métier de gendarme a cette particularité, comme d'autres corporations également, je pense aux pompiers, aux intervenants du Samu, aux personnels hospitaliers, c'est d'être appelé à intervenir lors de chaque accident. Nous voyons ses conséquences et les partageons avec les familles.

Alors j'espère simplement que nous passerons 2007 comme nous venons de finir 2006 et que vous passerez ces fêtes dans la joie.

Cette période est également l'occasion pour certains de profiter des plus faibles. Ils n'hésitent pas à utiliser quelques

subterfuges (vente de calendriers, faux agents Edf ou des eaux, représentants de commerce...) pour commettre quelques méfaits. Notez les mouvements anormaux et n'hésitez pas à prévenir la brigade.

Déjà 2007 se profile. Il s'agira d'une grande année compte tenu des élections majeures au printemps pour l'avenir du pays.

Je souhaite que cette nouvelle année réponde à vos souhaits, du travail pour ceux qui n'en ont pas, une santé retrouvée pour les malades et la joie dans vos foyers. Faisons en sorte que Villers continue d'être une ville où il fait bon vivre.

Très bonne année 2007 à tous.

*Le lieutenant BOUYSSOU et son équipe*



## Une élève gendarme en stage

Depuis quelques jours, une élève gendarme, Claudie FIEVET, est en stage à la brigade de Villers-sur-Mer pour un mois.

Elève à l'école de gendarmerie de Chateaulin, Claudie FIEVET participe à une formation pratique et découvre la vie d'une brigade dans ses nombreuses activités.

Agée de 24 ans, la jeune fille est entrée en 2002 comme gendarme adjoint avant d'intégrer, après sa réussite au concours, l'école de gendarmerie.

*Le lieutenant BOUYSSOU, commandant la communauté de brigades de Villers-sur-Mer, accueille, pou un mois, une élève gendarme, Claudie FIEVET.*





# Eté indien pour 20 jeunes Inuits



Un bain dans la Manche pour les Inuits qui ont trouvé l'eau excellente en octobre.

20 jeunes Inuits ont été accueillis à la Celloise.



En octobre, durant une douzaine de jours, 20 Inuits, âgés de 13 à 16 ans, accompagnés de 2 enseignants et de 2 mères de famille, ont été accueillis par l'Institut régional aux fonctions éducatives d'Amiens avec le concours très actif des stagiaires du centre.

Grâce à Marlène MORIN, une artiste québécoise bien connue à Villers, qui participe à l'enseignement à l'Institut, le groupe a séjourné un jour et demi sur la Côte Fleurie pour découvrir la vie d'une petite ville française bien différente de leur village de 1 200 habitants, Salluit au Québec.

«Notre village est l'avant-dernier avant la baie d'Hudson sur le détroit dans la péninsule d'Ungava, il est complètement isolé, le seul moyen de communication reste l'avion, précise Uqittuq Alaku, une mère de famille. Ce voyage entre dans le cadre d'un projet de francisation de notre population pour communiquer avec les autres Québécois et faciliter les études de ces enfants dans les universités». Dans cette région, pas un arbre, mais une immense toundra qui devient marécageuse lorsque le sol dégèle en surface durant les beaux jours. La nourriture des habitants est encore basée sur la viande de phoque et de baleine, les poissons et les caribous. Profitant de la belle journée de jeudi, après avoir rendu visite aux écoliers du groupe scolaire, les enfants se sont baignés dans la Manche, étonnant les quelques personnes qui s'exposaient aux rayons du soleil automnal. «Chez nous, explique la mère de l'un d'entre eux, il est impossible de se baigner dans la mer du Labrador car elle est très froide toute l'année. La Manche est aujourd'hui à la température des fleuves dans lesquels ils peuvent apprendre à nager».

Hébergé à la Celloise où ils ont passé la nuit, le groupe a été reçu par Gérard VAUCLIN qui avait organisé une réception à leur intention.

## Prix de la ville de Villers à Clairefontaine

Messieurs Maurice MEGIE, Adjoint, André CASNA, Conseiller Municipal et Paul MENTRE, Conseiller Municipal et Président de la Communauté de communes Cœur Côte Fleurie ont remis le cadeau de la ville de Villers au vainqueur du prix de la ville, la famille GOETZ en présence du Président de la société des courses de Clairefontaine M. François GRANDCOLLOT. Le prix de la ville de Villers 2007 aura lieu le 19 juillet 2007.



# COMMÉMORATIONS

*Moments de recueillement*

**1<sup>ER</sup> NOVEMBRE** *au cimetière*



**11 NOVEMBRE** *au monument aux morts*







Gérard Vauclin et les élus ont fêté Alain Baudry, Gilbert Barrière et Michel Cuisinier pour leur départ en retraite.

Gilbert Barrière et son épouse.

## Trois départs en retraite aux services techniques

Gérard Vauclin, maire, avait réuni l'ensemble du personnel communal pour fêter le départ en retraite de trois des leurs. «Je suis satisfait globalement des services que vous avez rendus à la population», a déclaré le maire en s'adressant à l'ensemble du personnel avant de dresser les états de service des trois futurs retraités, Alain Baudry, Gilbert Barrière et Michel Cuisinier.

Alain Baudry a effectué pratiquement toute sa carrière professionnelle à la commune où il était entré comme ouvrier d'entretien. «Il a gravi au fil des années, grâce à son travail, de nombreuses étapes dans la hiérarchie, chauffeur poids lourd, ouvrier professionnel, technicien qualifié puis agent de maîtrise». Gilbert Barrière a une carrière un peu plus courte. Entré en 1979 comme ouvrier d'entretien, il sera titularisé, intégré dans le cadre des emplois territoriaux, puis conducteur spécialisé, il a achevé son parcours comme agent technique, 10e échelon. Michel Cuisinier, n'est entré à la commune qu'en 2000 comme agent des services techniques, mais a rempli sa mission à la satisfaction de tous.

Gérard Vauclin et les élus ont remis aux futurs retraités des cadeaux et la médaille de la ville, à leur épouse des fleurs, après avoir reçu de vibrants applaudissements de leurs collègues.



Alain Baudry et son épouse.



Michel Cuisinier et son épouse.



# Le sport se pratique aussi en famille

Le samedi 25 septembre, sur la digue, sur la plage, au stade municipal, c'était la grande fête du sport, organisée conjointement par la Direction régionale et départementale de la Jeunesse et des Sports.

Quarante disciplines étaient représentées par des professionnels ou des bénévoles permettant de découvrir gratuitement des activités que tout un chacun n'a pas l'occasion de pratiquer comme le char à voile, le sambo, lutte d'origine russe, le torball, un sport qui se joue avec les oreilles et pratiqué par les non-voyants ou le step, sorte de gymnastique moderne, mais aussi d'autres plus familiers comme le football, le judo et la randonnée.

Guilhem SALTEL, le président régional de la Jeunesse et des Sports, s'est réjoui que de nombreuses personnes aient profité de l'occasion qui leur était donnée de participer à ces activités de détente. «On a mis le paquet à Villers car la municipalité a joué le jeu avec nous en mettant l'ensemble de ses moyens à notre disposition». Heureux aussi de voir participer les nombreux plagistes venus profiter des derniers beaux jours. Une épreuve spécifique pour les familles, comprenant 5 disciplines, avait été organisée. Munies d'une feuille de route, elles allaient dans les ateliers au choix des enfants, parents et grands-parents. Vecteur de santé, le sport a donné du plaisir à chacun.

La journée s'est clôturée par la remise de la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports à Franck Lebaillif, animateur sportif de la ville, qui se dévoue depuis plus de 20 ans au développement du sport auprès des jeunes.



Step



Sambo



Haltérophilie



Karaté



Escrime





Escalade



Torball

Char à voile



## Franck Lebaillif médaillé Jeunesse et Sports

LEBAILLIF Franck né le 12 octobre 1965 à Deauville  
13, rue des Mouettes - 14640 VILLERS-SUR-MER  
41 ans - Omnisports

Licencié du club de foot à l'âge de 7 ans, Franck LEBAILLIF participe dès ses 14 ans à la vie de l'Association des Jeunes Villersois (A.J.V.) en encadrant les équipes poussins.

Il pratique également le tennis et le tir à l'arc. En 1983, il passe son BAC et en 1984 devient assistant éducateur à Villers-sur-mer en passant le brevet d'Etat d'aide moniteur d'E.P.S. et le brevet d'initiateur football. Militant bénévole de la vie associative, il est joueur, entraîneur, et responsable de l'école de foot de l'A.J.V.

En 1989, il en est élu vice-président. En 1990, il passe son brevet d'Etat de football 1<sup>er</sup> degré. En 1991, il est initiateur bénévole et président fondateur de la section tir à l'arc de l'A.J.V. dont il devient membre du conseil d'administration.

Depuis 1994, il est élu au conseil d'école et à l'association des parents d'élèves.

En 2001, il devient membre de la commission technique du district de football.

En 2002, il obtient son brevet d'Etat 2<sup>ème</sup> degré de foot.

Parti du bas de l'échelle, Franck LEBAILLIF est un professionnel de grande qualité qui à 41 ans n'hésite jamais à se remettre en cause en suivant des formations et en acceptant de nouvelles responsabilités. Il est resté un militant associatif de base, fidèle à l'A.J.V. depuis plus de 20 ans. Maillon actif et incontournable de la vie locale villersoise, toujours disponible pour les jeunes, il est apprécié pour ses qualités humaines et ses nombreuses initiatives au profit du plus grand nombre.



ETAT DETAILLE DE LA CARRIERE DE LEBAILLIF FRANCK

A ce jour, Franck LEBAILLIF est classé 3<sup>ème</sup> échelon du grade d'éducateur des Activités Physique et Sportives hors classe.

01.10.1986	Nommé moniteur socio-éducatif (auxiliaire)
01.09.1988	Nomination aide moniteur des APS stagiaire
01.09.1989	Titularisation dans son grade d'aide moniteur
01.03.1992	Nommé moniteur 1 <sup>ère</sup> catégorie, après réussite brevet d'Etat d'éducateur sportif
01.04.1992	Intégration dans le cadre d'emploi des Educateurs de 2 <sup>ème</sup> classe
01.05.2003	Nommé éducateur 1 <sup>ère</sup> classe des APS (avancement de grade)
01.01.2006	Promu au grade d'éducateur des APS hors classe et ce après réussite à l'examen professionnel

## A.S.V.B.B

### MERCI !

Un grand merci à Monsieur Le Maire, Gérard VAUCLIN, pour le nouvel éclairage du terrain d'entraînement. Il va nous permettre d'évoluer dans d'excellentes conditions.

Depuis le début de la saison, l'A.S.V.B.B est repartie avec une équipe dans chaque catégorie possible, des Débutants aux Vétérans. Les 18 ans ont un entraîneur, Thierry MABIRE, pour les encadrer les lundis et jeudis à l'entraînement ainsi que les samedis pour les matchs de 15h30.

Les seniors ont un nouvel entraîneur joueur, Sébastien LAURENT, qui vient de Dives-sur-mer.

Franck LEBAILLIF assure l'école des jeunes tous les mercredis pour les :

- Débutants : accueil à 13h30, séance de 13h45 à 14h45
  - Poussins : accueil à 14h45, séance de 15h à 16h15
  - Benjamins : accueil à 16h15, séance de 16h30 à 18h
  - Et les mardis soir de 18h à 19h45 pour les 13 et 15 ans,
- Tous les matchs de championnat auront lieu le samedi après-midi.

L'A.S.V.B.B est ouverte à tous :

Prix des licences : 45 Euros pour les seniors, 35 Euros pour les jeunes.

Si vous êtes passionné par le Foot, nous recherchons des bénévoles pour encadrer les équipes ! (Contacter Thierry DREGE au 02.31.81.05.34).

Je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2007.

## RAID NATURE LONGITUDE ZERO

Le 2<sup>ème</sup> Raid des Vaches Noires s'est déroulé le 15 octobre à Villers sur Mer. Plus de 200 concurrents ont pris part à cette compétition pluridisciplinaire (course à pied, VTT, course d'orientation, run and bike et kayak de mer), venant de la région mais aussi de Bretagne, région parisienne, Touraine, Artois.

La 1<sup>ère</sup> édition fut marquée par les paysages enneigés, c'est sous un beau soleil que s'est déroulé la 2<sup>ème</sup> édition. 2 parcours étaient proposés aux raideurs, un Extrême de 110 km avec départ à 5 heures 30 et un Aventure de 55 km partant à 10 heures.

Les parcours étaient découpés en sections courtes mais qui s'enchaînent sans répit avec comme point d'orgue un parcours de kayak en mer rendu difficile par la navigation à l'azimut (les concurrents devaient naviguer au cap).

De nombreux spectateurs étaient présents sur la digue tout au long de la journée, les coureurs arrivaient pour les uns par la plage avec leurs VTT pour repartir après le kayak sur les Vaches Noires et pour les autres en courant venant d'Auberville pour repartir après le kayak par la plage vers Houlgate.

Le raid s'est terminé vers 16 h pour les premiers après plus de 10 heures d'efforts (parcours Extrême) et 6 heures d'efforts (parcours Aventure). Les concurrents se sont retrouvés à la salle polyvalente pour prendre une douche bien méritée et un repas chaud pendant lequel ils ont pu raconter leurs aventures ou leurs mésaventures. Mais tous avaient la mine du raideur fatigué mais content d'avoir passé la journée à « s'épuiser à se faire plaisir » dans notre belle région.

### Palmarès :

Extrême :

1<sup>er</sup> Scratch : TC VAL Aventure 3 : D. Lanée et S. Hamel

1<sup>er</sup> Mixte : TC VAL Aventure 2 : J. et S. Wood

### Aventure :

1<sup>er</sup> Scratch : SOJASUN Equant 1 : P. Souvestre et D. LE PAPE

1<sup>er</sup> Mixte (et 3<sup>ème</sup> Scratch) : SOJASUN Equant 2 : A. et A. Lalys

1<sup>ère</sup> Féminine : LES PUCES : S. Beuve et M-P. Lefebvre

### Le mot de l'Organisateur : Jean-Luc LAFFERS

*Le 1<sup>er</sup> raid en 2005 est né de notre envie de faire connaître nos sites d'entraînements et de la volonté municipale d'encourager les initiatives pour animer un peu plus notre station. La météo avait quelque peu gâché la fête.*

*Le 2<sup>ème</sup> nous a permis d'atteindre notre objectif, faire plaisir aux autres raideurs avec un parcours original, exigeant et une particularité rare dans le monde des raids, faire du kayak en mer.*

*On ne peut pas toujours ne faire que participer aux épreuves des autres, nous voulons aussi leur permettre de prendre du plaisir chez nous, sur nos terrains d'entraînement.*

*C'est beaucoup de travail, beaucoup de temps mais lorsque les concurrents passent la ligne et vous regardent, épuisés mais*



souriants, avec cette étincelle qui traduit la somme de plaisirs, mais aussi de difficultés rencontrées et surmontées, vous êtes récompensés.

Je tiens aussi à rappeler que sans le soutien de la municipalité et de ses services techniques et humains, de nos principaux partenaires, le Casino, l'Hôtel IBIS et Marché Plus et de nombreux commerçants, cette manifestation n'aurait pu avoir lieu.

Les bénévoles ont fait un travail fantastique et tous ont adhéré à notre projet.

Je tiens à les remercier encore une fois de la plus chaleureuse des façons.

Depuis la fin de l'épreuve, je reçois tous les jours des mails de remerciements et de félicitations et tous me disent à l'année prochaine.

Je vous donne rendez-vous l'année prochaine le 21 octobre 2007 pour une épreuve encore plus belle.

En attendant, ceux qui veulent partager nos entraînements peuvent consulter notre site [www.raidlongitudezero.com](http://www.raidlongitudezero.com) et nous rejoindre.



## RAID DES VACHES NOIRES 15 octobre 2006





# 6 heures VTT de l'A.J.V.



*Dès le départ, une terrible montée attendait les vététistes.*

*Remise des récompenses par Jean-Jacques DUMONT dans la salle des fêtes du casino.*





# Association des Jeunes Villersois

Jean-Jacques Legros et le Conseil d'Administration de l' A.J.V. présentent leurs meilleurs voeux à tous les lecteurs de la lettre de Villers ainsi qu'à tous nos adhérents.

La vie associative demeure le creuset du bénévolat et de l'engagement volontaire et désintéressé.

Si nos membres ont une opinion favorable de leur association, c'est parce qu'ils accordent une grande confiance aux professeurs, aux animateurs de sections et aussi à l'équipe dirigeante.

Soyez tous remerciés pour cette fidélité.

L' A.J.V. entre dans sa 42ème année d'existence et s'apprête à la vivre avec beaucoup de sérénité.

Cependant, la porte reste ouverte à ceux et à celles qui n'ont pas l'intention d'être de simples consommateurs mais qui souhaitent s'impliquer dans la vie collective.

Il est également nécessaire d'avoir de nouveaux collaborateurs pour éviter, à terme, une pénurie de bénévoles sans lesquelles une association ne peut exister.

Tout en contribuant à la prospérité et au développement d'une association, l'apport d'idées nouvelles, même modestes, procure un épanouissement personnel et la satisfaction d'agir en offrant un peu de son temps et de ses compétences pour aider les autres.

Se faire plaisir en se rendant utile, c'est contribuer à rendre la vie locale plus agréable, plus vivante, dans une société plus juste.

A tous, je renouvelle nos voeux de bonheur, santé et réussite pour l'année 2007.

## 123 vététistes à la 9ème édition des 6 heures VTT de l'A.J.V.

Cette 9ème édition des 6 heures VTT de l'Association des Jeunes Villersois s'est disputée sur un parcours très sélectif de 5,7 km, montées et descentes se succédant, avait réuni un excellent plateau de 41 équipes venant du Calvados, de l'Eure et l'Orne.

Il fallait être particulièrement bien entraîné pour disputer les premiers rôles, car les meilleurs ont creusé dès les premiers tours des écarts très importants. A l'arrivée, trois équipes ont effectué le même nombre de tours, 22, soit environ 125 km. Les vainqueurs, Mickaël et Teddy MARCHAMP et Bruno ORIN ont distancé Jean-Yves CORBIN, Jacques BISSON et Philippe POUPARD. A la 3ème place, on retrouve Samuel MARIE, Clément GIFFARD et Marc SCHMIT.

En parallèle de cette épreuve, se sont disputées deux courses en ligne sur un circuit tracé dans Villers 2000 ouvertes aux cadets et aux seniors. En cadets, la victoire est revenue à Maxime POIS du VC Rouen, devant Julien GUILLEMOT de Pont-Audemer et Teddy LEMARQUANT de Saint-Vigor. Chez les adultes, victoire du Caennais Jean-Marie GRAVAN devant Renaud BOUILLET de Lambelle et Jean-Yves LEDOUX de Saint-Lô. La participation était également importante avec un peloton de 88 coureurs.

# VIE ASSOCIATIVE



## Volley-ball

**Un niveau exceptionnel pour le tournoi de clôture de la saison estivale (samedi 9 septembre 2006).**

23 à 20 : tel est le score avec lequel mène, à quelques minutes de la fin d'un match endiablé, la seule équipe invaincue, composée du président villersois Christian CALDAGUES, de Jean-Luc LAFFERS, de Christophe JOUANNAIS dit POUNET et de son vieux père Jean-Jacques, face à l'inusable ROBIN, entouré du jeune Pascal, dit mini-sushi, et de deux Goliath venus de Rouen, à la redoutable efficacité. A deux points de la fin, sauf coup de théâtre, la victoire semble promise aux premiers. Hélas, coup sur coup, deux attaquants passent derrière la ligne - direction Blonville-sur-Mer et redonnent espoir au camp d'en face, pourtant handicapés par le soleil venant clore cette belle journée estivale.

On en est à 23-22. Le défenseur voit son équipe, naguère d'une régularité de métronome, vaciller, il sera sans doute le premier à sentir le parfum de la défaite. Puis c'est la série noire, l'attaquant de pointe, irrécusable jusqu'à présent, se fait contrer par l'un des deux géants rouennais, les traits du passeur CALDAGUES, empêtré dans ses choix, se tendent, inexorablement, le match bascule et c'est sur le score de 25 à 23 que s'inclinent ceux qui avaient pourtant défait, en demi-finale, un remarquable quatuor composé des époux ATTIER, de Philippe LERAY et du célèbre moustachu VINOLAS, auquel il ne manque plus que les pinces pour ressembler à un homard (le soleil de Normandie est, chacun le sait, le plus terrible), quatre anciens joueurs de Nationale 1, dont deux internationaux !

C'est-à-dire si le niveau de cette compétition, qui a vu la participation d'autres ex-internationaux et joueurs de Nationale tels que Nadine WINANDY, Jean TROTTIER, Didier et Jean-Pierre BELNA, Nicolas HAVOUIS... (j'en oublie sans doute) était élevé.

Cette quatrième édition du tournoi organisé, en ce 9 septembre, par l'Association des Internationaux de la Fédération de Volley-ball, notamment représentée par Janine DEMENIAS, Roger CHABERT et Guy MIDDLETON, aura donc été un grand succès. En effet, l'afflux des participants (plus de soixante dix, dont de nombreux jeunes), a même conduit, cette fois, les organisateurs à diviser la compétition en deux : un tournoi loisirs, qui a rassemblé une trentaine de joueurs (7 équipes de 4), et un tournoi de haut niveau qui aurait pu rivaliser avec le Beach Tour du 8 juillet 2006.

Tout au long de l'après-midi, trois générations de joueurs se sont ainsi affrontées, dans un excellent climat, avant de se retrouver, pour le pot de l'amitié, Salle Bagot à Villers-sur-mer, puis dans un restaurant de la ville.

Certes, il sera difficile de faire mieux en 2007, Mais, au fil des ans, le plus grand rendez-vous après le Beach Tour, pourquoi pas ?

# VIE ASSOCIATIVE

## Villers Accueil

Votre conseil d'administration et moi-même nous unissons pour vous présenter à tous et à toutes nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, une bonne santé, c'est tellement important, et la réussite de tous vos projets personnels et de ceux de votre famille. Une année impaire est toujours meilleure que la précédente.

Notre association est toujours au mieux de sa forme. Nous en remercions pleinement nos responsables d'ateliers. Leur compétence et leur dynamisme font plaisir à voir. Nous leur devons beaucoup.

Notre voyage en CRETE a été une réussite, un groupe important a bien profité du temps, un dépaysement total, un régime crétois. Notre prochain déplacement aura lieu au Tyrol.

Comme chaque année, nous avons organisé le TELETHON. Chacun de nous y a cordialement participé, le patchwork, la broderie, la peinture, l'atelier vitrail, le bois vieilli et bien d'autres y ont largement participé. Cette action les honore, qu'ils en soient remerciés.

Nos projets de petits voyages se concrétisent pleinement. Chacun recevra, grâce à notre programme trimestriel le détail de nos mouvements. En février, nous nous réunirons en Assemblée Générale, le 16 précisément, et nous aurons le plaisir de fêter nos vingt ans. Merci à tous les actifs des conseils d'administration et à tous les membres de nous avoir conduits jusque là. Un gros travail sentimentalement rémunérateur dont ils peuvent être fiers. Notre permanence du vendredi de 10h à 12h au rez-de-chaussée de la Mairie annexe est toujours à votre disposition. Notre joie est de vous recevoir. Encore meilleurs vœux.

A très bientôt.



Villers Accueil au Téléthon



Villers Accueil en Crète



## Association des familles Villersoise

Notre année 2006 s'est très bien passée. Nos habitués du jeudi sont toujours contents de se retrouver pour un après-midi convivial.

Notre braderie de vêtements a connu une très grande affluence, due sans doute en partie à la fête de la Coquille.

Un seul regret, c'est que nos prix très intéressants ne profitent pas suffisamment aux Villersois.

Si certaines personnes le peuvent, qu'elles n'hésitent pas à se joindre à nous pour nous aider dans nos activités. La porte est grande ouverte !

## La Bibliothèque pour Tous

La bibliothèque s'est agrandie pour mieux vous accueillir. C'est un lieu de rencontre et d'échange pour tous les curieux ou passionnés de lecture. Elle s'efforce de donner à ses lecteurs un choix de livres de qualité : littérature, biographies, romans historiques, policiers, documentaires et bien sûr les nouveautés.

Elle n'a pas oublié les jeunes lecteurs. Leur espace jeunesse a été lui aussi aménagé. En ce début d'année, l'équipe de bénévoles vous adresse tous ses meilleurs vœux pour 2007.

«Par la lecture, on échange les moments d'ennui que l'on a dans la vie contre des moments agréables» Stendhal.



# Association des Propriétaires de Villers-sur-Mer

L'APV souhaite à tous une excellente année 2007.

Après avoir fêté le 25<sup>ème</sup> anniversaire de sa création, notre association se tourne résolument vers l'avenir.

Rassemblant un grand nombre de propriétaires soucieux de préserver l' « âme » de la ville où ils ont choisi de s'établir à titre principal ou pour y fixer leur résidence secondaire, elle est très attentive aux nouvelles réglementations qui vont s'imposer à tous et qui sont en cours d'élaboration.

- Le Plan Local d'Urbanisme tout d'abord qui va donner lieu à enquête publique au cours des prochaines vacances de février. C'est ce plan qui va fixer d'une part le coefficient d'occupation des sols autrement dit la possibilité de construire, mais aussi d'autre part, qui va fixer les zones constructibles ou non aux limites de l'habitat actuel.

Il est important que chacun en soit informé et puisse donner son avis en toute connaissance de cause car le type de développement de la ville et maintenant de la Communauté de Communes (car ce plan est élaboré à cette échelle) est un choix auquel chacun doit pouvoir être associé.

- La ZPPAUP : derrière ce sigle barbare se cache une nouvelle réglementation à l'échelle de Villers, celle-ci, et qui vise à préserver l'environnement direct de chacun. Cette zone est en voie d'élaboration et le projet de plan qui définit la zone et le classement des villas et autres édifices a déjà été rendu public. Maintenant c'est au tour du projet de règlement qui peut être consulté sur le site Internet de la Mairie, ou demandé en Mairie. Une réunion publique a eu lieu le 4 novembre 2006, le 6 janvier dernier.

Notre association étudie attentivement les projets en cours d'élaboration et se félicite qu'un dialogue se noue avec les instances qui travaillent à ce projet, ceci avant même qu'il ne soit arrêté et soumis à son tour à enquête publique, vraisemblablement cet été.

Nous recueillons les réactions de nos adhérents et étudions en détail les dispositions projetées au fur et à mesure que nous en avons connaissance.

Il s'agit en effet d'aller dans le sens de la préservation de la qualité de notre environnement dont la très grande majorité des propriétaires est soucieuse comme le prouve la bonne conservation de la plus grande partie de notre patrimoine immobilier. Mais s'il faut interdire que certains promoteurs méprisent tout sens de l'esthétique à l'occasion de constructions nouvelles, chaque copropriétaire doit cependant pouvoir rénover ou modifier sa villa dans le respect de certaines normes à définir de façon à ce que Villers ne devienne pas non plus un musée à ciel ouvert !

Tout est une question de mesure et avec ses adhérents, notre association cherche à faire entendre sa voix pour que comme par le passé Villers garde sa qualité mais puisse aussi évoluer dans son temps et selon les désirs de ses habitants.

Il est donc essentiel pour nous faire entendre efficacement que nous soyons unis et nombreux.

Pour ceux qui ne sont pas encore adhérents, rejoignez notre association !

Et vous chers adhérents, n'hésitez pas à prendre contact avec nous en nous faisant part de vos réactions aux projets en cours :

Adresse : BP 28 – 14640 Villers-sur-Mer

Courriel : villers14\_apv@yahoo.fr



*Truite saumonée de 5.040 Kg, pêchée à la ligne par Gustave Deshayes, président du Souvenir Français et ancien combattant, sur la plage de Villers 2000 en juillet dernier.*

## Association des anciens combattants

Une délégation d'Anciens Combattants et leurs épouses s'est rendue à Wickham du 10 au 13 novembre dernier. Comme à l'habitude nous avons été chaleureusement accueillis. Mêlés à la population nous avons participé aux cérémonies du dimanche 12 novembre. Nous leurs avons donné rendez-vous pour le 8 mai prochain.

Notre assemblée générale aura lieu, comme chaque année le dernier vendredi de février, c'est-à-dire le 23 à 10 heures à la salle Bagot. C'est une réunion importante. La section de Villers vient d'acquiescer un nouveau drapeau. Malheureusement, malgré nos appels nous n'avons pas encore trouvé un porte-drapeau. Y a-t-il à Villers quelqu'un, un ancien combattant ou sympathisant, homme ou femme pour participer au devoir de mémoire ?

L'appel est lancé !

Deux anciens combattants vont recevoir très prochainement leur carte du combattant et leur retraite à la suite. Les modifications des dates de présence concernant le Maroc et la Tunisie ouvrent des espaces nouveaux d'attribution. Renseignez-vous soit en venant à l'assemblée générale soit en téléphonant au 02.31.87.12.75.

## Association paléontologique de Villers sur Mer

### La paléontologie : une science à laquelle chacun peut apporter sa pierre

Aux 18 et 19<sup>ème</sup> siècles une part importante des activités des chercheurs se consacrant aux sciences naturelles (botanique, entomologie, géologie, paléontologie...) était orientée vers la réalisation d'un inventaire des espèces.

Les expéditions coloniales ou militaires étaient souvent flanquées de « prospecteurs » qui rapportaient aux musées d'histoire naturelle plantes, animaux, cailloux... avec l'ambition d'une mondialisation des connaissances.

L'épopée de Bonaparte en Egypte est l'une des plus célèbres de ces campagnes militaires ayant comporté un volet scientifique important. Près de nous le muséum du Havre s'enorgueillit de posséder un véritable reportage fait de dessins exécutés par le naturaliste Lesueur qui n'avait pas hésité à se joindre à une lointaine expédition maritime. Bien entendu on ne saurait omettre l'importance qu'eût pour Darwin son voyage aux Galapagos.

A peu près en même temps que certains scientifiques parcouraient le monde, d'autres, ayant peut-être moins le goût de l'aventure, exploraient nos campagnes pour en dresser les listes des végétaux, des cryptogames, des insectes, des fossiles ... Ces « courses » s'effectuaient soit individuellement soit au sein de sociétés savantes, notamment les sociétés linnéennes, qui regroupaient scientifiques et amateurs très éclairés.

Dans ses numéros de 2004, 2005, 2006, l'Echo des Falaises, le bulletin annuel de l'Association paléontologique de Villers, a d'ailleurs successivement évoqué la mémoire de trois personnages ayant joué, dans les domaines de la botanique et de la géologie, un rôle très actif dans ces recherches : J. Koechlin-Schlumberger, maire de Mulhouse, A. Passy, préfet de l'Eure, J.B. Mougeot, médecin dans les Vosges.

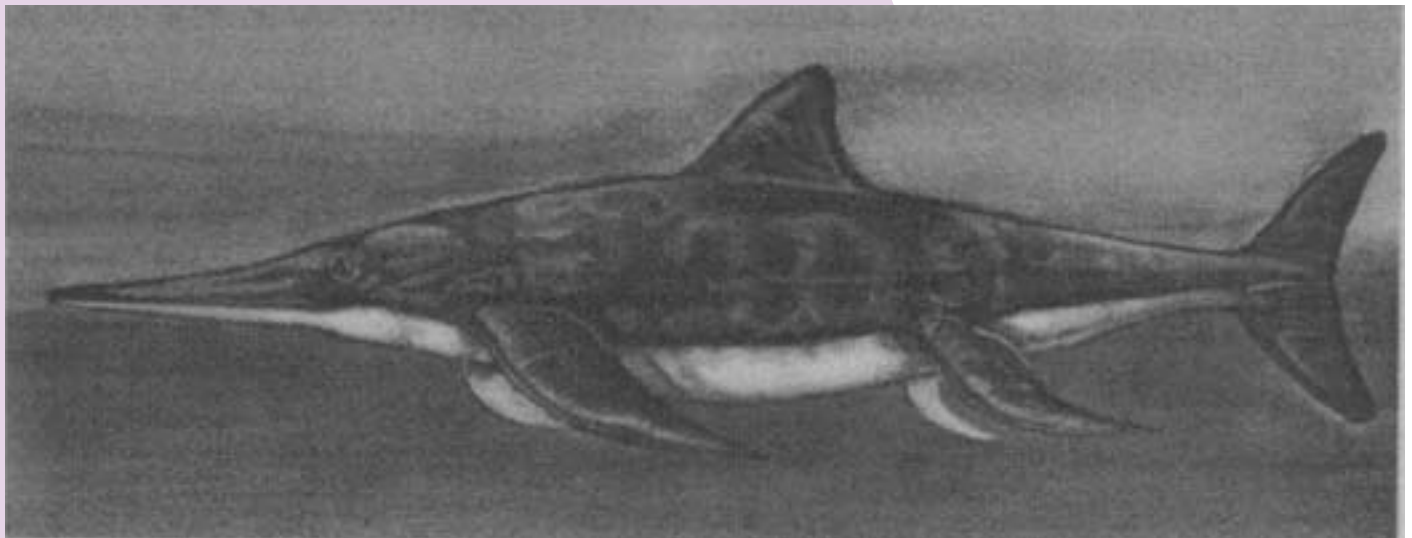
A cette ambition d'un inventaire des espèces, stimulée parfois par la fierté de voir son nom accolé à une nouvelle dénomination, s'est ajoutée aujourd'hui la volonté de mieux

connaître et de mieux comprendre l'histoire de la Vie et d'en déchiffrer les énigmes.

Se limitant à la paléontologie, citons pêle-mêle quelques-unes de ces énigmes, grandes et petites : pourquoi l'extinction des ammonites survenue il y a 65 millions d'années ne s'est-elle pas accompagnée de celle des nautilus qui leur sont très proches ? Pourquoi dans certains sites paléontologiques, par exemple aux Vaches Noires, ne trouve-t-on que des restes de dinosaures carnivores et pas ceux d'herbivores qui devaient constituer leur « pain quotidien » ? Pourquoi chez certains crinoïdes du trias ou du Jurassique trouve-t-on le même colorant, l'hypéricine, qui sert au millepertuis de nos campagnes de repoussoir contre la voracité des herbivores ? Pourquoi l'évolution des gryphées, dont l'espèce dilatata est abondante aux Vaches noires est-elle discontinuée ? Sur cette dernière devinette il nous faut encore consulter l'Echo des Falaises, qui, dans son numéro de 2002 nous propose quelques hypothèses d'explication.

Aujourd'hui encore le paléontologue amateur peut apporter sa contribution à l'avancement des connaissances. L'inventaire des espèces est loin d'être terminé et leur répartition géographique reste à affiner. La lecture des numéros successifs de l'Echo des Falaises est édifiante à cet égard. Pour ne retenir par exemple que le seul numéro de 2003, il fait successivement état de plusieurs découvertes, dues à des amateurs : un dinosaure théropode à Conteville, aux Vaches Noires, une ammonite de l'Albien basal qui est le premier fossile de ce sous étage recueilli sur ce site, des fragments d'Ichtyosaure également aux Vaches Noires, un Isopode (ancêtre du cloporte) trouvé à Ranville.

C'est précisément un des rôles importants de l'association paléontologique que d'acter de telles trouvailles pour qu'elles ne restent pas ignorées. En signalant les raretés, les anomalies, l'association ne contribue pas seulement à un utile travail d'inventaire, elle rassemble des données qui peuvent aider à résoudre l'une ou l'autre des énigmes de la paléontologie.



Reconstitution d'un ichthyosaure crétacé du genre *Platypterygius*



## LES PROJETS 2007 DE L'OFFICE

2007 constitue l'année charnière de la mise en œuvre de la stratégie marketing 2006-2008 de l'Office de Tourisme. Voici en avant première les grandes nouveautés de l'année à l'Office.

### Une nouvelle charte de communication

L'Office de Tourisme a lancé au mois de novembre dernier une consultation afin de renouveler sa charte de communication. L'objectif : accroître encore la notoriété et la lisibilité de la destination Villers-sur-Mer en cohérence avec la stratégie marketing de la station. Après audition de trois cabinets spécialisés, c'est l'agence Intuitio, de Caen, qui a été retenue. La première application de la nouvelle charte concerne le guide hébergement 2007 qui devient pour l'occasion une véritable brochure touristique. Au sommaire de ce document : une présentation attractive des atouts de Villers ainsi que le plan et les bonnes adresses d'hébergement et de restauration.

### La E-newsletter de l'Office est arrivée

La E-newsletter (autrement dit la lettre d'information électronique) de l'Office est opérationnelle depuis quelques semaines. Elle est destinée à tous ceux qui veulent être tenus informés régulièrement de l'agenda des animations de Villers. Trois formules d'abonnement sont proposées : programme hebdomadaire, lettre mensuelle, alertes grands événements. Le tout est évidemment gratuit. Pour en savoir plus et vous abonner directement en ligne, connectez vous vite sur [www.villers-sur-mer.fr](http://www.villers-sur-mer.fr).

### Agrandissement de l'espace boutique

L'espace boutique investira dès le début du mois de février l'ancienne salle audio-visuelle de l'Office. L'objectif est de proposer des locaux encore plus agréables aux nombreux habitués qui apprécient de flâner dans l'Office à la recherche de nouveautés. Les produits vendus seront sensiblement les mêmes que précédemment : guides de découverte de Villers et de ses environs, ouvrages spécialisés dans la géologie, la paléontologie et la découverte nature, produits marqués Villers, et très bientôt une gamme de produits à l'effigie du dinosaure. En outre, ce nouvel aménagement permettra de raccourcir les temps d'attente à l'accueil et d'améliorer encore le service rendu aux visiteurs.

### Projet pass

En 2006, l'Office de Tourisme et d'Animation a lancé le « Villers Pass'Tourisme », opération vitrine destinée à renforcer l'image d'une station accueillante, dynamique, et à faire connaître ses atouts en termes d'offre touristique et commerciale.

Le Villers Pass'Tourisme consiste en un petit livret en vente 10 € à l'Office de Tourisme et donnant droit à différents avantages. Lancée à titre de test l'été dernier, l'opération a connu un démarrage intéressant, avec 172 exemplaires vendus. Une réunion organisée avec les partenaires du pass au mois d'octobre dernier a permis de dresser ensemble un bilan de l'opération et de proposer quelques ajustements. Un nouveau pass, encore plus attractif avec 10 offres pour 10 € verra le jour dès le mois de mars. Il sera valable toute la saison.

# OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION



### 2007 année de toutes les découvertes

2007 sera l'année de toutes les découvertes à l'Office de Tourisme.

Découverte nature d'abord, avec les balades nature Villers Terre de Géologie : grâce à l'embauche d'une deuxième guide nature, le programme des balades sera encore plus dense cette année, pour le plus grand bonheur des amoureux de nature et d'environnement. C'est Camille LEMONNIER, précédemment animatrice des Ateliers du Méridien, qui vient étoffer l'équipe, en complément de Paméla BARTHELEMY.

Découverte patrimoine ensuite, avec la signature d'une convention Office de Tourisme – Pays d'Art et d'Histoire du Pays d'Auge, qui permettra à l'Office de proposer tout au long de la saison une vingtaine de visites découvertes de l'architecture balnéaire villersoise. Dans le cadre de ce partenariat, toutes les visites patrimoine seront conduites par une conférencière agréée par le Ministère de la Culture.

# OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

## La Fête des crêpes Du 20 au 23 février

Des centaines de crêpes pour célébrer la chandeleur  
Cette animation festive remporte chaque année un succès grandissant. C'est l'occasion pour les enfants de se retrouver en toute convivialité dans la très belle salle panoramique du Casino. Au programme, initiation à la magie, spectacle et crêpes à volonté.

En nouveauté 2007, le défilé des enfants costumés dans les rues de Villers et le lancer de bonbons.

> Défilé des enfants déguisés le mardi 20 février  
Enfants et adultes sont invités à porter un déguisement et à se munir d'un instrument sonore (flûtes, trompettes, sifflets et percussions diverses inventés par vos soins)  
De la place de la Mairie jusqu'au Casino – Départ à 16h

> Lancer de bonbons multicolores le mardi 20 février  
Devant le mini golf de Villers (derrière le Casino) à l'issue du défilé

> Stage de magie du 21 au 23 février  
Salle panoramique du Casino de 14h à 18h les 21 et 22, de 10h à 12h et 14h à 16h le 23 - Gratuit

> Spectacle de magie le vendredi 23 février (par les enfants du stage)  
Salle panoramique du Casino à 16h15 - Gratuit

> Grande distribution de crêpes le vendredi 23 février  
Salle panoramique du Casino à l'issue du spectacle - Gratuit



## 5<sup>ème</sup> fête du chocolat

Les visiteurs ont été peu nombreux à venir découvrir les fines subtilités du chocolat brésilien préparé par Joël MESLIN, une toque normande, ou à assister aux démonstrations du chocolatier de la Rose des Sables, le samedi 23 décembre, dans la salle panoramique du casino.

Pourtant, après l'arrivée du Père Noël en calèche sur l'avenue de la République suivie par de nombreux enfants, l'office de tourisme avait préparé un rendez-vous avec des artisans d'art pour que chacun puisse effectuer ses derniers achats avant les festivités.

Le public a eu l'occasion de se rattraper dans les jours qui ont suivi avec des ateliers 100% chocolat. La Rose des Sables a fait découvrir les secrets de la fabrication d'un Père Noël.

Jean-Pierre Faure du restaurant La Digue a présenté des recettes au chocolat, suivies de celles de la Rose des Sables. La Joséphine a créé des figures amusantes en chocolat.

Pour conclure, un concours de gâteaux en chocolat a été lancé.

*Le chocolatier de la Rose des Sables a effectué des démonstrations en public.*



## Des centaines d'enfants pour Halloween

Costumés aux couleurs d'Halloween, plusieurs centaines d'enfants accompagnés de leurs parents ont défilé dans les rues de la ville, de la mairie à la place du casino où fut effectué un lancer de bonbons.

*Le défilé dans les rues de la station.*



## Une centaine de personnes pour l'orchestre à plectres

En l'église Saint-Martin, un orchestre original et unique en Normandie, l'orchestre à plectres de Bois Guillaume en formation symphonique, a donné un concert qui a ravi les auditeurs.

Cet orchestre symphonique s'organise autour d'une famille d'instruments dont le principal représentant est la mandoline munie d'une petite pièce triangulaire en écaille au moyen de laquelle on fait vibrer les cordes, le plectre. Placés sous la baguette du créateur de la formation, Jean-Pierre David, les musiciens ont interprété des œuvres classiques et des airs d'opéras très connus comme Carmen, Aïda et Nabucco. Le timbre si rare de ces mandoline a d'ailleurs inspiré de nombreux compositeurs. De nombreux applaudissements ont salué la prestation de l'ensemble.

*L'orchestre à plectres de Bois Guillaume*



## 200 personnes pour le concert de Noël

La chorale A Cœur Joie de la Côte Fleurie a pris l'habitude, depuis quelques années, de se produire en l'église Saint-Martin pour célébrer Noël. Les Villersois apprécient ce récital, car la qualité est toujours au rendez-vous.

Le samedi avant Noël, ils étaient environ deux cents à partager le plaisir des 40 choristes dirigés par Philippe VALOIS de chanter ensemble. Au programme de ce concert, trois volets. Tout d'abord, une mise dans l'ambiance avec des chants qui allaient du profane au religieux, puis des Noëls anciens traditionnels et pour terminer des chants éternels comme Mon Beau Sapin et Il est né le divin enfant dont les refrains ont été repris en chœur par le public.

Comme chaque année, le concert s'est inscrit dans une démarche de générosité et d'ouverture aux autres, au profit du Téléthon. 185€ ont été collectés et viendront s'ajouter aux 4 381€ que Villers Accueil a recueillis la semaine passée par la vente d'objets divers confectionnés par les bénévoles de l'association.

*Les choristes d'A Cœur Joie de la Côte Fleurie ont une nouvelle fois enthousiasmé le public.*



## Les chants de Noël de la Prémaîtrise de Caen

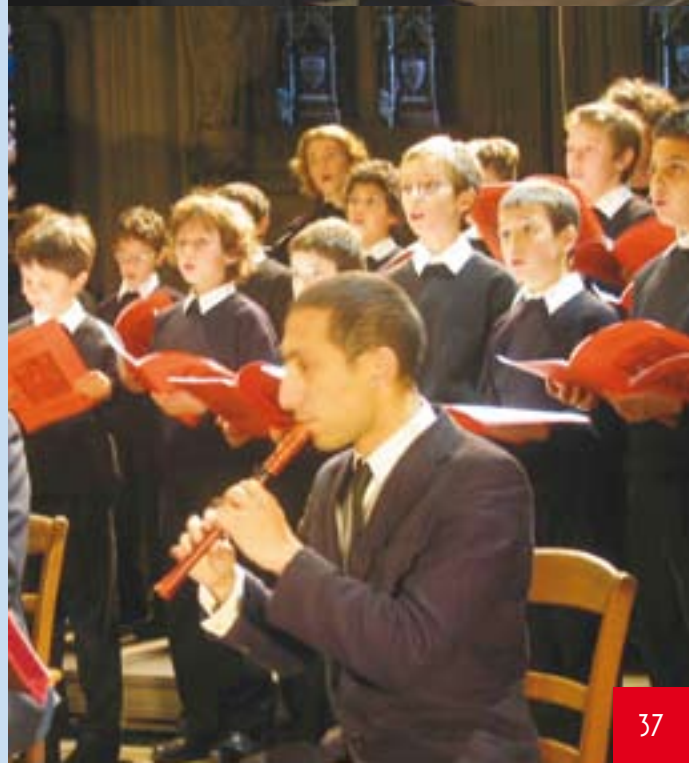
L'association Culture et Patrimoine et sa directrice, Christine VAN DAELE, avaient choisi Villers-sur-Mer et son église toute nouvellement classée monument historique pour présenter, dimanche, son concert des Quatre Saisons et faire découvrir de nouvelles notes au-delà de la saison estivale.

Une centaine de personnes ont assisté à un remarquable concert de Noël donné par la Prémaîtrise de Caen, 18 jeunes qui suivent une classe spécialisée dans l'apprentissage du chant. Sous la conduite de Priscilia VALDOZO et en compagnie de Jean-Marie SEGRETIER à la flûte, de Stéphane TAMBY au basson et de Gilles TREILLE à l'orgue, ils ont interprété un florilège de chants de Noël des provinces françaises puisés dans un recueil de 1703. Ces airs circulaient dans les villes et les campagnes depuis très longtemps agrémentés de couplets nouveaux, parfois étonnants, parfois grivois.

Durant une heure trente, l'ensemble a montré toute sa qualité, appréciée par les auditeurs qui ont longuement applaudi les artistes.

Auparavant, certains d'entre eux avaient pu découvrir l'architecture de la station balnéaire avec Florence EVAÏN, guide conférencière du Pays d'art et d'histoire.

*Les choristes de la Prémaîtrise de Caen ont conquis le public.*



# OFFICE DE TOURISME ET D'ANIMATION

## Les participants au concours d'illuminations récompensés

Pour la première fois, l'Office de Tourisme avait organisé un concours d'illuminations des maisons. La remise des prix a eu lieu dans la salle des fêtes du casino en présence des 9 participants.

Le jury de 7 membres s'était donné rendez-vous, deux jours avant pour juger les plus belles décorations sur quatre critères : la créativité, la luminosité, la quantité et l'harmonie des couleurs. « Nous avons eu une tâche difficile », a précisé le maire, Gérard VAUCLIN, tant la qualité était au rendez-vous ». C'est par un écart très minime sur son suivant qu'Alain CHANCEREL a remporté la palme par l'originalité de sa composition devant Yvette BAUNE et Sylvie FONTAINE.

L'année prochaine, le concours sera reconduit et le vainqueur de cette année fera partie du jury, laissant ainsi tout l'espoir aux autres participants.

*Gérard VAUCLIN a récompensé les lauréats du concours des illuminations.*



*Alain CHANCEREL a remporté le concours avec l'igloo du Père Noël.*



## Les photos «imaginaires» de Gwladys Forin

Étudiante en droit à Caen mais habitant Villers-sur-Mer, Gwladys Forin a exposé ses montages photos à l'office de tourisme.

L'ensemble de ces œuvres, une trentaine, est constitué de montages réalisés à partir de photos prises pour l'essentiel à Villers en faisant un tour de la ville. « Il n'y a aucune retouche apportée aux photos, ce qui laisse toute leur originalité, et assemblées par 4, elles constituent une création » explique Gwladys. La photo, alors, offre une part de rêve, une ouverture vers l'imaginaire car il constitue une création agréable à regarder et sur laquelle on s'interroge à rechercher l'élément de base. Ainsi ce masque africain a été réalisé à partir d'une photo prise au lac de Villers, avec les canards que l'on peut distinguer autour de la masse centrale. C'est très original !



# ÉTAT CIVIL

## *Naissances*

Anaëlle ALLAIN, le 12 décembre 2006

*Nombre total de naissances en 2006 : 30*

## *Mariage*

Monsieur Christophe CAPPON et Mademoiselle Laurence VALVANDRIN,  
le 30 septembre 2006

*Nombre total de mariages en 2006 : 18*

## *Décès*

Madame Monique MARTIN, décédée le 2 octobre 2006

Madame Bernadette ALCAIN, décédée le 14 novembre 2006

Monsieur Philippe DOUCHEMENT, décédé le 17 novembre 2006

Monsieur Jean DEUTSCH, décédé le 28 novembre 2006

Madame Antoinette COMPAIN, décédée le 1er décembre 2006

*Nombre total de décès et transcriptions de décès en 2006 : 27*



# Noël dans les écoles

## Le Père Noël à la maternelle

Le dernier jour de classe de l'année à l'école maternelle a été marqué par la venue du Père Noël qui a été accueilli par les enfants en chansons apprises avec le concours de leurs enseignantes. Un récital apprécié par l'homme en rouge et les personnes présentes. Pour remercier les bambins, le Père Noël avait rempli à ras bord sa hotte qui débordait de jouets et de friandises. Leurs frimousses faisaient plaisir à voir et tous avaient trouvé que l'école était vraiment formidable.

*Le Père Noël a été accueilli en chansons à l'école maternelle.*



## Une chorale de 200 enfants

Vendredi matin, les 200 enfants de l'école primaire ont donné un récital de chants de Noël. Ils ont eu un geste très attachant en se rendant à La Vé Maine, la résidence des personnes âgées, à qui ils ont adressé des messages de bonheur bien réconfortants en cette période. Puis, devant la mairie, en présence d'un public très nombreux, ils ont repris leur récital qui a connu de nombreux applaudissements. L'après-midi, après la projection du film «Azur et Azmar» et un goûter, tous ont reçu des cadeaux distribués par les élus.

*200 écoliers ont entonné un récital devant la Vé Maine.*

